

LA CHRONIQUE DU JEUDI
« **Alhane Wa Chabab** »
revient...

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 24 Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Jeudi 19 juin 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6472 - 22^e année

L'AIARA REND HOMMAGE
AUX AVOCATS DU FLN



« **Les défenseurs de la vérité et de la justice** »

P 24

CONTRIBUTION

GAZA-IRAN

Mettre un terme à la ligne « Attila » de Netanyahu

P 4

RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE



Le stockage, facteur déterminant

P 3

PROTECTION DES PERSONNES
DANS LE TRAITEMENT
DES DONNÉES PRIVÉES

Le Gouvernement examine un avant-projet de loi

P 2

HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 16H00

LES COURSES EN DIRECT

Cactus d'Yvel, Vic d'Yvel et Dune Mesloise, le trio logique

P 21

FRAUDE ET FUITE DE SUJETS DU BAC

La main de fer de la justice

LIRE EN PAGE 2

ÉTATS-UNIS – ISRAËL

Un duo qui menace la paix mondiale

Le bloc occidental atlantiste est convaincu que l'Iran ne possède pas de bombe atomique et que ses installations de recherche et de développement de l'industrie nucléaire sont soumises au contrôle des inspecteurs de l'AIEA.

LIRE EN PAGE 5

LA RESISTANCE PALESTINIENNE S'ALIGNE SUR L'IRAN

« **Le Moyen-Orient au bord de l'explosion** »

P 5



L'ÉDITO

C'est une rengaine à la veille de chaque saison estivale : l'accès aux plages du littoral est gratuit ! Ce qui n'est pas faux en théorie dans la mesure où c'est un droit garanti par la loi. Mais sur le terrain, cette mesure, qui tient pourtant à la force de l'État social, est contrariée. Comme tous les espaces et biens publics livrés, des années durant, à la « loi » du privé, à l'anarchie, au bradage et au gain facile, le littoral aussi a sa « propre » mafia. Celle qui a le monopole et qui exerce son diktat dans les plages. Le rivage de la grande bleue est squatté par des malfrats et des individus cupides qui règnent en maîtres avec les méthodes de voyous. Les plages tombent aussi aux mains d'opérateurs sans scrupules. Des pseudo-exploitants qui s'emparent de l'espace public dans le but unique de s'enrichir. Illicitement en dépouillant les estivants et leurs familles auxquels on fait payer tous services et loisirs confondus. Du stationnement du véhicule à la location de parasols, de tables, de chaises... À des prix souvent inaccessibles qui ne répondent à aucune norme. Les estivants sont pris à la gorge. Ces

Plages, le prix de la gratuité

pratiques, héritées d'une douloureuse et regrettable époque, ont pris racine au mépris de la loi et de l'autorité publique. Aujourd'hui, les squatteurs des plages sévissent. Ils profitent de la moindre faille laissée par les autorités pour réoccuper le terrain. Mais le phénomène a reculé, car l'État commence à reprendre la main et le contrôle sur l'espace public. Les plages y compris, donc. Preuve, s'il en faut, il y a lieu de rappeler la mise en garde du président Abdelmadjid Tebboune lors du Conseil des ministres du 22 mai 2024. D'un, il avait enjoint le gouvernement d'appliquer la loi dans toute sa rigueur contre toute forme de courtage saisonnier

dans les plages. Et de deux, il l'avait ordonné de consacrer le principe de la gratuité des plages pour les estivants. La sentence était sans appel : pas question de brader le littoral algérien et de céder aux caprices des rentiers et des squatteurs. Mais, cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité des services et des prestations. Après tout, il est aussi question, pour l'État, de mettre à profit l'activité touristique pour un secteur qui peut être un levier de croissance économique. Maintenant, mettons le curseur sur la saison estivale 2025. Qu'est-ce qu'on a fait ? Au-delà des préparatifs qui vont bon train à l'approche d'une ouverture officielle imminente, une nouvelle loi régissant l'exploitation des plages fait l'objet, ces derniers jours, d'un débat, à l'APN. Le texte dans son essence vise à trouver l'équilibre entre la gratuité et le confort. Ainsi, l'une des dispositions phares du projet, il y a celle qui prévoit, à juste titre, de préserver le principe de la gratuité. Notamment, limiter la concession de la plage à 30 % tandis que 70 % seront réservés exclusivement aux estivants. Quant aux contrevenants, la loi, en attendant son adoption et son entrée en vigueur, promet de frapper fort.

Farid Guellil

FRAUDE ET FUITE DE SUJETS DU BAC

La main de fer de la justice

Les tribunaux de Barika à Batna, M'sila et Ghardaïa ont émis des mandats de dépôt et infligé des amendes à l'encontre de plusieurs individus pour fraude aux épreuves du baccalauréat et diffusion des réponses via les réseaux sociaux.

Selon un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Barika (Batna), « conformément aux dispositions de l'article 11 alinéa 3 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Barika porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre du suivi du déroulement et de la sécurisation des examens officiels, deux cas de fraude avec usage de moyens de communication à distance ont été constatés, mardi dernier ». Ajoutant que, « les auteurs ont été arrêtés et poursuivis en justice ». En effet, un suspect a été poursuivi conformément à la procédure de comparution immédiate pour délit d'atteinte à l'intégrité des examens à travers la publication et la diffusion des sujets du baccalauréat via les moyens de communication à distance. À l'issue du procès, une peine de deux ans de prison, dont une année avec sursis, assortie d'une amende ferme de 250.000 DA, a été prononcée à l'encontre du mis en cause avec son placement sous mandat de dépôt, séance tenante, et confiscation des objets saisis. Dans le même contexte, sept suspects ont été également poursuivis, dont trois en fuite, conformément à la procédure de comparution immédiate, pour délit d'atteinte à l'intégrité des examens, par la publication et la fuite des sujets du baccalauréat via les moyens de communication à distance.



Selon le communiqué, « après leur comparution devant le tribunal, l'affaire a été renvoyée au mardi 24 juin en cours, avec ordre de placement en détention provisoire des quatre accusés présents ». Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal de M'sila a indiqué, dans un communiqué, que « dans le cadre de la lutte contre l'atteinte à l'intégrité de l'examen du baccalauréat, session juin 2025, cinq cas de fraude ont été enregistrés, dimanche et lundi dernier, outre la publication de deux sujets d'examen. en effet, les auteurs répondant aux initiales (B.A) et (CH.M) ont été arrêtés pour publication du sujet de la langue arabe, pendant le déroulement de l'épreuve, sur les réseaux sociaux, ainsi que l'arrestation d'une suspecte répondant aux initiales (D.N) pour diffusion du sujet de l'éducation islamique, outre la publication du sujet de la langue arabe par la suspecte répondant aux initiales (S.Y) et la candidate répondant aux initiales (D.A), la tentative de diffusion du sujet de l'éducation islamique par le candidat répondant aux initiales (G.Z), et la publication du sujet de la langue arabe durant le déroulement de l'épreuve, sur les réseaux sociaux par la suspecte répondant aux initiales (G.A). Les suspects ont été défé-

rés, mardi dernier, devant le parquet de la République près le tribunal de M'sila, et poursuivis pour délit de publication et fuite de sujet des épreuves d'examens du baccalauréat en recourant aux moyens de communication à distance, puis renvoyés devant la section des délits conformément à la procédure de comparution immédiate. Après leur comparution devant le tribunal, les accusés ont été condamnés comme suit: le dénommé (B.A) condamné à une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante, l'accusée (CH.M) condamnée à une peine d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA, et l'accusée (D.N) condamnée à une peine d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA avec émission d'un mandat de dépôt à son encontre, séance tenante. En ce qui concerne les accusés répondant aux initiales (S.Y) et (D.A), ils ont écopé d'une peine d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 300.000 DA, avec émission de mandat de dépôt de l'accusée répondant aux initiales (S.Y), séance tenante. Quant à l'accusé répondant aux initiales (G.Z), l'affaire a été renvoyée à l'audience de mardi prochain,

avec placement sous contrôle judiciaire. S'agissant de l'accusée répondant aux initiales (G.A), l'affaire a également été renvoyée à l'audience de mardi prochain, avec placement en détention provisoire. De son côté, le parquet de la République près le tribunal de Ghardaïa a informé que lundi dernier, l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication a constaté la publication du sujet de l'épreuve de mathématiques de la filière Langues étrangères par un compte électronique. Suite à quoi, d'après le communiqué, « les services de la police judiciaire ont été instruits d'ouvrir une enquête sur les faits ». Le suspect répondant aux initiales (H.T) a été déféré, mardi dernier, devant le parquet de la République pour le délit de publication des sujets des examens finaux de l'enseignement secondaire par des moyens de communication à distance. Le mis en cause a été jugé conformément à la procédure de comparution immédiate. Le même jour, le tribunal correctionnel de Ghardaïa a prononcé une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA contre l'accusé, avec émission de mandat de dépôt, séance tenante.

L. Zeggane

PROTECTION DES PERSONNES DANS LE TRAITEMENT DES DONNÉES PRIVÉES

Le Gouvernement examine un avant-projet de loi

Le Premier ministre Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs avant-projets de loi et dossiers prioritaires. Figurait, lors de la réunion, l'étude d'un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Par ailleurs, les membres du gouvernement ont poursuivi l'étude du cadre réglementaire définissant les conditions et modalités d'octroi des concessions, pouvant évoluer en cession, sur les terrains relevant du domaine privé de l'État, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial. La réunion du gouvernement a également été marquée par une présentation sur les résultats préliminaires du recensement de la production nationale. Ces données actualisées et fiables devraient contribuer à une meilleure orientation des politiques publiques commerciales et industrielles, en assurant une régulation efficace du marché intérieur, une maîtrise des impor-

tations et une promotion des exportations. Enfin, dans le cadre du suivi des orientations du président de la République issues des Assises nationales du cinéma tenues les 19 et 20 janvier 2025, le gouvernement a écouté

un exposé relatif au programme de réhabilitation et de remise en exploitation des salles de cinéma, ainsi qu'au soutien à l'investissement privé dans ce secteur.

Ania N.

ANP

91 kg de cocaïne saisis en une semaine

9 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire, dans différentes opérations, à travers le territoire national, entre le 11 et le 17 juin, a indiqué hier, un bilan opérationnel de l'ANP. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la même institution indique avoir intercepté 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 41 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 91 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 1 453 577 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires ». À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et In Salah, des détachements de l'ANP « ont arrêté 216 individus et saisi 42 véhicules, 143 groupes électrogènes, 84 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », ajoute la même source. De même, « 14 autres individus ont été arrêtés et un fusil mitrailleur, un fusil à lunette, un fusil de chasse, ainsi que 24610 litres de carburants, 9 quintaux de tabacs et 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations ». Par ailleurs, les Gardes-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 102 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 908 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué du MDN.

Ania N.

RÉUNION À VIENNE L'efficacité du dispositif de lutte contre la corruption à l'examen

Du 16 au 20 juin se tiennent, au siège de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à Vienne, les travaux de la 16e session du groupe chargé de la présentation de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et de la 16e session du Groupe de lutte contre la corruption. Selon un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), sa présidente, Salima Mousserati, prendra part aux travaux de ces deux sessions avec la délégation l'accompagnant composée de cadres de la HATPLC et du ministère de la Justice, ainsi que de représentants de la mission diplomatique permanente à Vienne. Le Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption comprend un processus d'examen guidé par des principes qui imposent notamment que ce Mécanisme soit transparent, efficace, non intrusif, non exclusif et impartial. Conformément à l'article 4 de la Convention, le Mécanisme ne sert pas d'instrument d'ingérence dans les affaires intérieures des États parties, mais respecte les principes de l'égalité et de la souveraineté des États parties, et le processus d'examen se déroule de manière non politique et non sélective. Ce Mécanisme doit être de nature technique et promouvoir une collaboration constructive, notamment en ce qui concerne les mesures préventives, le recouvrement d'avoirs et la coopération internationale, selon les dispositions de la CNUCC. Au plan national, des efforts sont déployés pour mobiliser la collaboration de toutes les parties concernées par la lutte contre la corruption, notamment la société civile. Il y a un mois, à Béchar, lors de son intervention aux travaux d'une Journée de sensibilisation sur la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, la présidente de la HATPLC a rappelé que les hautes autorités du pays accordent une grande importance à la prévention et à la lutte contre le fléau de la corruption et en ont fait une priorité à travers l'initiation de politiques de réformes globales et le renforcement du cadre législatif et organisationnel et la réactivation des outils nationaux de transparence et de contrôle dans la gestion des affaires publiques. Elle a mis en avant également "le rôle important et efficace" de la société civile dans la prévention et la lutte contre le fléau de la corruption, à travers notamment, a-t-elle soutenu, "le renforcement des valeurs de citoyenneté comme support pour faire face à ce fléau et contribuer à la performance dans la gestion des affaires publiques". Elle a exprimé la conviction de la HATPLC que « la lutte contre la corruption ainsi que l'obtention d'indicateurs élevés d'intégrité et de transparence dans la gestion des affaires publiques ne sont pas seulement une question locale, mais un devoir collectif requérant une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés, y compris les différentes institutions, organisations et la société civile ». Dans ce sens, une convention de coopération autour des mécanismes d'action commune dans le domaine de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption, a été signée récemment à Alger entre le ministère de l'Éducation nationale et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). La convention a été signée au siège du ministère par le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en présence des cadres des deux secteurs. Cette démarche s'inscrit dans les missions et les prérogatives accordées à cette instance, notamment le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, constituent la concrétisation de cette priorité accordée par les hautes autorités du pays. Même démarche à Tissemsilt et dans d'autres wilayas où Salima Mousserati insiste sur le fait que la lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions.

M. R.

RESULTATS DE LA CAMPAGNE CERÉALIERE

Le stockage, facteur déterminant

L'attention accordée à la céréaliculture par les pouvoirs publics a été confirmée par les instructions données en Conseil des ministres, ce dimanche, par le président Abdelmadjid Tebboune « d'œuvrer et de veiller rigoureusement à réaliser, lors de la campagne de moisson 2025, des résultats supérieurs à ceux enregistrés lors de la saison 2024 ».



Cet intérêt est également manifesté pour les capacités nationales de stockage des céréales appelées à passer de 4 à 9 millions de tonnes d'ici deux ans dans le cadre du programme du président de la République. L'élargissement des capacités de stockage s'inscrit dans la nouvelle politique de l'État et sa vision prospective en matière de sécurité alimentaire, a expliqué le président Tebboune en Conseil des ministres, au début de cette année. À la même occasion, il avait ordonné le transfert immédiat des projets de silos de stockage de céréales aux wilais, avec l'élaboration d'une étude complète sur le dossier, sous la supervision directe du ministère concerné, pour davantage de transparence. En mars dernier, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a annoncé que le secteur lancera prochainement la construction de 30

silos de grande capacité, 16 silos de capacité moyenne et 352 centres de stockage de proximité des céréales à travers le pays, avec une capacité de 50 000 quintaux pour chaque centre. Il s'agit de réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et de répondre aux besoins de la consommation interne de ces produits, ainsi que limiter progressivement l'importation de blé et d'orge avant d'arrêter complètement l'importation de blé tendre, a expliqué le ministre. Les spécialistes estiment que ce programme important permettra à l'Algérie de disposer d'un stock stratégique de céréales, la protégeant des fluctuations des approvisionnements observées actuellement dans le monde en raison des tensions géopolitiques, tout en aidant les agriculteurs à sécuriser leurs productions. Dans ce sens, la construction de 70 silos est en voie d'achèvement, apprend-on. Le président Tebboune avait ordonné d'accélérer le parachève-

ment des travaux des silos, pour contribuer à optimiser l'exploitation des capacités de production de céréales et renforcer, par conséquent, la sécurité alimentaire du pays. Les communes connues pour une production céréalière régulière et abondante sont particulièrement concernées par le programme de construction de silos de stockage. On parle d'une récolte de la campagne moisson-battage 2024-2025 plus abondante que la précédente, sur la base des indicateurs positifs enregistrés à travers plusieurs wilayas. Il y a eu de bonnes conditions climatiques en plus de l'appui accru aux agriculteurs. La réception de nouveaux centres de stockage de proximité est un facteur supplémentaire favorable à l'accroissement de la production. En effet, la campagne moisson-battage a bénéficié d'investissements considérables dans le domaine du stockage. Le secteur des céréales est qualifié de stratégique pour des raisons

évidentes. Il exige une vigilance de tous les instants, face aux carences de gestion, au risque de détournement vers le réseau informel et de la nécessité absolue d'assurer la disponibilité du produit et la stabilité de son prix. La rigueur est indispensable sur tous les maillons de la chaîne. Dans cette démarche, l'importance stratégique du recensement général de l'agriculture pour une prise de décision optimale, la modernisation du secteur agricole et le renforcement de son rôle dans la sécurité alimentaire, a été souligné par le président Tebboune lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 8 avril dernier. Il avait instruit le ministre de l'Agriculture d'approfondir l'opération en incluant toutes les filières, les têtes de bétail par catégorie, la répartition géographique de la production, les périmètres irrigués ainsi que le nombre d'arbres fruitiers par variété, notamment les oliviers et les palmiers.

M'hamed Rebah

DES SÉNATEURS SUR LA LOI RELATIVE AUX PROCÉDURES PÉNALES : « Un texte souple avec des aspects positifs »

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a présenté un exposé sur le projet de loi portant procédures pénales devant la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation. Lors de son exposé, le ministre a affirmé que « ce texte prévoit des amendements importants s'inscrivant dans le cadre de la protection des deniers publics et de l'économie nationale, notamment le report des poursuites pénales dans certains délits limitativement énumérés contre la restitution des fonds, biens et revenus détournés ou transférés hors du territoire national, ou de leur équivalent en valeur, et du paiement intégral des sommes dues au Trésor public ». Dans ce contexte, M. Boudjemâa a précisé que « ces amendements prévoient également la création d'une agence nationale chargée de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués afin de combler le vide institutionnel dans la gestion des revenus criminels », relevant que « le texte propose d'étendre la mission de cette agence aux fonds et biens faisant l'objet de mesures conservatoires et à la récupération des biens et fonds transférés illégalement hors du territoire national ».

LE MINISTRE SUR LES AXES DU TEXTE

A cette occasion, le ministre a fourni des explications sur les axes du texte, portant essentiellement sur l'amélioration de la gestion des affaires pénales et la numérisation de leurs procédures, le renforcement des droits et libertés, la lutte contre la criminalité dangereuse, la réforme du tribunal criminel et la révision des dispositions relatives à certaines juridictions pénales, ainsi que le renforcement de la protection des gestionnaires. De son côté, le président de la Commission, M. Mohamed Rabah, s'est félicité du contenu du projet de loi, qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre de « l'adaptation de ses dispositions à la Constitution du 1er novembre 2020 et répond aux exigences de la réforme du secteur de la Justice dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Pour leur part, les membres de la Commission ont mis l'accent dans leurs interventions sur « la souplesse ayant caractérisé le texte ainsi que les aspects positifs qu'il renferme, tels que la protection des droits de l'Homme, la garantie d'un procès équitable et le renforcement de l'efficacité de la justice par la simplification et l'accélération des procédures ».

L.Zeggane

ÉCOLE NATIONALE DE SANTÉ MILITAIRE

Sortie de la 38^e promotion d'officiers et d'élèves de différentes spécialités médicales

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le Général-major Mohamed Salah Benbicha a présidé la cérémonie de sortie de la 38^e promotion d'officiers et d'élèves de différentes spécialités médicales de l'École nationale de santé militaire (ENSM) « Chahid Kaddi Bakir », dans la 1^{ère} région militaire. En effet, ces nouvelles promotions baptisées du nom du Chahid de la glorieuse Révolution « Zikara Mouloud » englobent la 38^e promotion des praticiens spécialistes en sciences médicales, titulaires du diplôme d'études médicales spécialisées et la 38^e promotion d'élèves officiers actifs titulaires d'un doctorat en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire et de la 6^e promotion de l'École nationale de formation paramédicale de santé militaire d'Alger « Chahida Ziza Sakina » et d'élèves sous-officiers contractuels « Licence » en sciences paramédicales. Ont assisté à la cérémonie, le directeur central

des services de santé militaire, le Général-major Souid Mohamed El-Bachir et de hauts cadres de l'Armée populaire nationale (ANP), ainsi que les familles des élèves. La cérémonie a débuté par le passage en revue des détachements réguliers par le Général-major, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, accompagné du commandant de l'École, le colonel Boudaba Aïssa. Le commandant de l'ENSM a prononcé, par la suite, une allocution dans laquelle il a mis en avant « les grands axes de la formation et des connaissances scientifiques et militaires inculquées aux stagiaires et élèves par des formateurs et enseignants qualifiés ayant une parfaite maîtrise des programmes et outils pédagogiques mis à leur disposition par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), les habilitant à accomplir leurs nobles missions avec professionnalisme ». Le Commandant de l'École a appelé les

diplômés « à ne ménager aucun effort et donner l'exemple sur le terrain pour défendre la souveraineté, la sécurité et la stabilité du pays », saluant « la discipline et la persévérance des stagiaires de pays frères et amis ». Après la prestation de serment par les promotions sortantes, il a été procédé à la remise de grades et de diplômes aux majors des promotions sortantes. À noter que le major de la promotion sortante s'est présenté pour demander à ce que cette promotion soit baptisée du nom du chahid Zikara Mouloud, un des héros de la glorieuse Révolution. La cérémonie s'est poursuivie par une parade militaire exécutée par les différentes promotions sortantes dans une parfaite synchronisation. Le Général-major, secrétaire général du MDN a honoré la famille du chahid héros Zikara Mouloud, en reconnaissance des exploits de nos vaillants chouchou. Une élite d'enseignants hospitalo-universitaires militaires

a été également distinguée après leur promotion au grade d'enseignant hospitalo-universitaire émérite, ainsi que les enseignants et les majors de promotion avant que le SG du MDN procède à la signature du registre d'or de l'École. Pour rappel, le Chahid Miloud Zikara dit « Si Rachid », est né le 11 mai 1938 à Alger, il a grandi dans une famille révolutionnaire imprégnée d'un haut sens de nationalisme. Révolté contre l'injustice et l'oppression coloniale, il rejoint très tôt les rangs de la glorieuse Révolution. Il intègra les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 dans la wilaya IV historique. Il était chargé de soigner les blessés. Miloud Zikara a participé à plusieurs opérations militaires contre les forces d'occupation dans la région d'El-Harrach sous la responsabilité de Bouraoui Saïd en 1957 avant de tomber au champ d'honneur en 1959.

L.Z.

CONTRIBUTION

GHAZA - IRAN

Mettre un terme à la ligne « Attila » de Netanyahu

Par Abdelatif Rebah, économiste

Par-delà le vacarme médiatique et les litanies diplomatiques, un basculement d'époque est en cours. L'image d'Israël, autrefois sanctuarisée en Occident comme bastion démocratique au Moyen-Orient, s'est effondrée dans l'opinion publique mondiale. En moins de deux ans, Tel Aviv est passé du statut de « Mecque » des Occidentaux à celui d'une capitale méprisée par une large grande partie de la communauté internationale, en particulier par les opinions publiques du Sud global.

En effet, depuis le 7 octobre 2023, la « Start-up Nation » a laissé place à un État perçu comme failli sur le plan humain, isolé sur la scène internationale et de plus en plus assimilé à une puissance coloniale violente, mue par une idéologie d'apartheid et de purification identitaire.

Ce retournement historique n'est pas le fruit d'un caprice médiatique ni d'un cycle de communication mal maîtrisé : il s'enracine dans une prise de conscience globale sur la nature réelle du sionisme messianique qui guide aujourd'hui le pouvoir israélien. À Gaza, Israël a laissé tomber le masque. Derrière la rhétorique de « légitime défense », c'est un projet d'annihilation qui se déploie, méthodique et assumé, sous les yeux du monde.

UNE GUERRE COLONIALE SOUS PARRAINAGE OCCIDENTAL

Mais la politique de Benjamin Netanyahu, et plus largement de son gouvernement d'extrême droite, ne peut être dissociée de l'architecture géopolitique qui l'a rendue possible. Israël n'agit pas en électron libre : il est l'un des instruments avancés de la projection de puissances occidentales, notamment les USA, dans une région longtemps soumise à des formes renouvelées d'interventionnisme. À ce titre, il bénéficie d'un soutien inconditionnel, y compris lorsque ses actions franchissent tous les seuils de l'entendement humain et de la légalité internationale, comme c'est le cas aujourd'hui à Gaza. Le déchaînement militaire israélien contre la bande de Gaza, qualifié de « génocide » par des juristes internationaux et par de nombreuses voix au Sud global, révèle un mépris absolu du droit international. Plus encore, il démontre que pour les puissances occidentales, ce droit n'est invoqué que lorsqu'il sert leurs intérêts stratégiques. Quand l'agresseur est un allié, on lui octroie « le droit de se défendre ». Et le silence se fait complice.

LE FAUX PRÉTEXTE DE L'IRAN : UNE GUERRE PRÉVENTIVE DE L'EMPIRE

C'est dans cette logique d'exception permanente que s'inscrit l'escalade contre l'Iran.



En effet, depuis la première journée de l'attaque, dans la nuit du jeudi 12 juin au vendredi 13 juin, Israël a franchi un nouveau seuil en agressant directement le territoire iranien, prétendant réagir à une menace nucléaire jamais prouvée. Le parallèle avec la fameuse « fiolo d'anthrax » brandie par Colin Powell en 2003 à l'ONU pour justifier l'invasion de l'Irak, est troublant. Le mensonge stratégique, recyclé, s'impose à nouveau comme méthode de gouvernement et de propagande.

L'Iran, puissance régionale indépendante et pilier de ce que l'on appelle l'« axe de la résistance », est dans le viseur non pour ce qu'il fait, mais pour ce qu'il incarne : un refus obstiné de s'aligner.

En plus de ses ressources stratégiques, il représente une anomalie géopolitique dans un Moyen-Orient que les États-Unis et Israël aspirent à remodeler selon leurs vues. La guerre contre l'Iran n'est donc pas une réaction à un projet (nucléaire militaire) anticipé, mais une guerre préventive au service d'un ordre impérial menacé.

LA RIPOSTE IRANIENNE : LA BRÈCHE IRRÉVERSIBLE DANS LE MYTHE DE L'INVINCIBILITÉ ISRAËLIENNE

Dans cette séquence stratégique, la riposte iranienne marque un tournant irréversible. Jamais dans l'histoire d'Israël, Tel-Aviv son centre névralgique, n'avait été placé sous le feu direct d'un État souverain. L'attaque coordonnée de l'Iran, d'une ampleur inédite, a non seulement surpris l'establishment sécuritaire israélien, mais elle a également brisé le mythe d'invincibilité sur lequel s'était construit l'hubris sioniste depuis 1948.

Le résultat est sans appel : un ciel fermé, des liaisons aériennes interrompues, une population apeurée confinée, des milliers d'Israéliens bloqués à l'étranger, et surtout, une opinion tétanisée, incapable de mas-

quer la panique collective qui s'est emparée du pays. En à peine cinq jours, une population abreuvée des discours obscurantistes et déshumanisants du psychotique ministre de l'Intérieur, Itamar Ben Gvir, est passée de l'euphorie triomphante à l'abattement. La peur a-t-elle changé de camp ? Dès lors, il faut bien reconnaître que la propagande victimaire habituelle ne suffit plus à rétablir l'aura de supériorité militaire et technologique.

Ce basculement psychologique est essentiel. Jusqu'ici, Israël cultivait une stratégie de domination fondée sur l'asymétrie absolue : il frappe, assassine, détruit, au nom d'un droit à se défendre sans limite, et ce, sans jamais en subir les conséquences. Or, la riposte iranienne a introduit une nouvelle donne : désormais, Israël est prenable. Il peut perdre. Il peut être atteint. Le monopole de la « violence légitime » qu'il s'était arrogé vient de voler en éclats. Cependant, le réalisme politique impose la prudence : il n'est pas certain, qu'au regard des intérêts géoéconomiques, géostratégiques et géopolitiques, les États-Unis et l'UE restent l'arme au pied face à la riposte iranienne. L'enjeu est tel qu'ils ne peuvent accepter le renversement de l'État sioniste. C'est en ce sens que ce bras de fer dépasse très largement la simple reconfiguration locale. Comme rappelé dans notre précédente communication, c'est un catalyseur et un levier dans les rapports de force régionaux et internationaux. Il participe d'une stratégie plus vaste de déstabilisation des équilibres mondiaux. Aussi, les tensions croissantes autour de points névralgiques du commerce mondial, Canal de Suez, détroit d'Ormuz, mer Rouge, Méditerranée orientale, renforcent la vulnérabilité des principaux corridors énergétiques et commerciaux. Dans ce contexte, l'attitude belliciste et imprévisible d'Israël fait peser une menace grave sur la stabilité déjà précaire de la région. Ce comportement accroît le risque

d'atteintes majeures aux infrastructures pétrolières et gazières, avec des conséquences potentielles systémiques pour l'économie mondiale.

L'ORDRE MONDIAL FISSURÉ : VERS UNE RECONFIGURATION DES RAPPORTS DE FORCE

Ce basculement s'inscrit dans une dynamique plus large : celle de l'effritement de l'ordre unipolaire hérité de la fin de la guerre froide. En 2022, l'échec américain à faire voter des sanctions contre la Russie à l'Assemblée générale de l'ONU fut le premier signal d'alarme. Il révélait l'émergence d'un Sud global rétif à la tutelle occidentale. Ce n'était pas un accident, mais l'expression d'une lame de fond. Le 7 octobre 2023, la résistance a non seulement remis à l'ordre du jour la question palestinienne, elle a rompu le monopole du récit. Elle a mis à nu l'instrumentalisation du discours sur les droits humains par des puissances qui, dans les faits, ferment les yeux sur les crimes commis par leurs alliés, quand ils n'en sont pas les architectes. La réponse iranienne s'inscrit dans cette séquence de fracture. Elle ne proclame pas la guerre des civilisations, mais dénonce le cynisme de l'ordre établi et trace une ligne rouge face à la perpétuation d'un monde fondé sur l'inégalité entre États.

CE QU'IL RESTE À FAIRE : BRISER LE BRAS GÉNOCIDAIRE, RECONSTRUIRE UN DROIT INTERNATIONAL EFFECTIF

Aujourd'hui, la priorité pour les peuples, les États et les institutions épris de paix et de justice, n'est pas seulement de dénoncer : il s'agit de couper le bras génocidaire d'Israël. Non pas par les armes, mais par l'action politique et diplomatique, par le désinvestissement, les sanctions, les poursuites judiciaires internationales. Il en va non seulement de la survie du peuple palestinien, mais de la crédibilité du droit international lui-même, et de la possibilité de refonder un monde post-hégémonique.

L'histoire retiendra que le 7 octobre 2023 et les semaines qui ont suivi n'ont pas été seulement des épisodes sanglants, mais des tournants. Ils ont déplacé la ligne de front idéologique. Ils ont mis fin à un narratif victimaire devenu bouclier contre toute critique. Et surtout, la riposte iranienne a sonné la fin d'une ère d'impunité militaire. Elle a exposé les failles profondes d'un système impérial fondé sur la peur, et a offert aux peuples en lutte une preuve tangible : il est possible de résister et d'inverser les rapports de force.

Il ne s'agit pas de faire l'éloge de la confrontation armée. Mais d'appeler à la lucidité et à la vigilance. Le monde de demain ne se construira pas sur la résignation, mais sur la fermeté. Face aux puissances qui prétendent dicter aux autres comment vivre, résister devient un devoir. Et refuser la propagande d'un « Occident vertueux » devient une urgence pour préserver ce qui reste de notre humanité commune.

A. R.

BENDJAMA AU NOM DU GROUPE A3+ SUR LA SYRIE

« Soutenir les Syriens par des actions pertinentes pour la paix et la justice »

Dans une allocution lue au nom du Groupe A3+ lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a souligné que « la résilience, le courage et l'aspiration du peuple syrien à la paix et à la dignité méritent sans aucun doute notre soutien total indéfectible », affirmant que « la stabilité en Syrie est essentielle non seulement pour le peuple syrien, mais aussi parce qu'elle constitue la pierre angulaire de la sécurité et de la prospérité dans toute la région ». « Il est grand

temps de soutenir les Syriens par des actions pertinentes en faveur de la paix, de la justice et pour un avenir plein d'espoir dans toute la région », a souligné le Groupe A3+ dans son communiqué, précisant que « l'avenir de la Syrie est étroitement lié à la capacité de son peuple à coexister pacifiquement, comme il l'a fait pendant des siècles, et à surmonter les griefs de l'histoire par le dialogue, la réconciliation et le respect mutuel ». Et d'ajouter : « la justice transitionnelle, la réconciliation nationale, la révélation du sort des disparus et le dialogue inclusif sont autant d'éléments essentiels pour panser les

blessures du peuple syrien et jeter les bases d'un processus de transition politique juste et équitable en Syrie », réaffirmant « le soutien ferme du groupe A3+ à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne ». Dans ce contexte, le groupe A3+ a condamné vigoureusement les incursions sionistes répétées dans le territoire syrien et les violations de l'accord de désengagement. À ce propos, Bendjama a rappelé les observations de la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) concernant les nombreuses attaques menées par

les forces sionistes dans la zone de limitation des armements du côté Bravo, mais aussi la poursuite de la construction d'obstacles par les forces sionistes le long de la ligne de cessez-le-feu. Le groupe A3+ a déclaré que ces actions « violent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et menacent la stabilité dans la région », appelant à « la cessation immédiate de ces violations et au respect de l'accord de désengagement de 1974 ». « Le Golan syrien occupé reste un territoire syrien en vertu du droit international, comme le stipule clairement la résolution 497 du Conseil de sécurité », a-t-il ajouté dans le

même cadre. Par ailleurs, le groupe a exprimé son inquiétude concernant les rapports onusiens relatifs à la reprise des activités de l'organisation Daech dans certaines parties de la Syrie, soulignant qu'il « a mis en garde à maintes reprises, contre la menace terroriste ». Il a réaffirmé « la nécessité urgente d'une action internationale coordonnée pour affronter les groupes terroristes de manière décisive et globale et s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme », considérant que « le retour de l'instabilité représenterait une tragédie pour le peuple syrien qui a déjà tant souffert ».

Ania N

ÉTATS-UNIS — ISRAËL

Un duo qui menace la paix mondiale

Le bloc occidental atlantiste est convaincu que l'Iran ne possède pas de bombe atomique et que ses installations de recherche et de développement de l'industrie nucléaire sont soumises au contrôle des inspecteurs de l'AIEA.

L'Iran est signataire du traité de non-prolifération des armes nucléaires et de destruction massive, ce qui n'est pas le cas de leur protégé l'entité sioniste qui a conçu, depuis des décennies, la bombe atomique sortie tout droit des réacteurs du complexe de Dimona dans le désert du Néguev. Tous ces arguments ne les ont pas poussés à considérer l'agression israélienne contre l'Iran comme un acte de terrorisme contraire au droit international. Les pays membres du G7 menacent, les USA emportés par la folie sanguinaire de leur président menacent. La France, la Grande Bretagne, l'Allemagne et plusieurs autres pays européens, frappés de cécité et se rangeant du côté de l'agresseur lui apportent un soutien aussi bien militaire que logistique ou politique. Ce sont les fondements du droit international qui sont ébranlés par ceux qui se réclament de la démocratie, du respect des droits de l'homme. Ils soutiennent les actes terroristes d'un premier



R. DR

ministre-fou, poursuivi pour crimes de guerre et contre l'humanité. L'histoire de l'Occident avec les pays arabes et musulmans qu'il n'est pas arrivé à soumettre est riche en exemple, mais cela ne semble pas susciter d'inquiétude notamment chez ceux qui ont pactisé avec Satan, les normalisateurs qui se font aujourd'hui les soutiens à la croisade menée contre les peuples de la région du proche et Moyen-Orient. C'est une nouvelle vague de colonisation qui se prépare avec l'appui de certains dirigeants arabes, félons, qui ont choisi de mettre sous une chape de plomb les supplications de la victime pour se ranger du côté de l'opresseur. L'Iran ne menace pas la sécurité mondiale

au moment où les peuples du monde entier sont convaincus que l'entité sioniste, depuis sa création en 1948 a toujours constitué une menace pour la paix dans le monde. Sous le chapitre 7 de la charte des Nations unies, Colin Powell, en usant de mensonge a réussi à mobiliser une coalition militaire pour attaquer l'Irak. Sous ce chapitre également, le président américain Bill Clinton avait mobilisé une force militaire sous couvert d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour envahir l'île de Grenade au motif qu'elle représentait une menace pour la paix mondiale, allez savoir comment. Israël depuis sa création a toujours mené des guerres d'agression et de colonisation

contre ses voisins arabes. Le plan de paix pour régler le conflit du Moyen-Orient adopté par la communauté internationale prévoit la solution à deux États, avec un État palestinien dans les frontières d'avant juin 1967 avec comme capitale Jérusalem. C'est un plan qui est l'essence même d'un éventuel règlement du conflit du Moyen-Orient. Maintenant la question qui se pose. Pourquoi n'a-t-on jamais brandi la menace d'activer le chapitre 7 de la Charte des Nations unies pour mettre sur pied une coalition armée et contraindre les sionistes de se soumettre, par la force de la loi, à la légalité internationale ? C'est là l'hypocrisie qui fonde la politique des deux poids deux mesures des occidentaux qui voient en Israël la victime et l'arabe le sanguinaire, l'antisémite et la menace sur la paix et la sécurité dans le monde. L'Iran use de son droit de se défendre devant une agression perpétrée par une entité terroriste et soutenue par ceux qui se proclament parangons et modèles de démocratie et de respect des droits de l'Homme. Le Conseil de sécurité de l'Onu est aujourd'hui une instance où les droits sont royalement piétinés. Ceux qui se déclarent grande puissance, poussent vers sa paralysie et sa mise en mode H S. Et en attendant, l'Iran résiste et réplique et sa force de résilience et de résistance aux pressions pourrait provoquer un grand bouleversement dans toute la région du Moyen Orient.

Slmane B.

ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE Le CODESA désormais adhérent

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a annoncé son adhésion à l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), un réseau international regroupant plus de 200 organisations de défense des droits de l'Homme à travers le monde. Dans un communiqué rendu public, le CODESA a précisé que son adhésion à l'OMCT, rendue possible grâce au soutien et à l'appui de plusieurs organisations, permettra de « renforcer la protection des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, ainsi que des victimes, face aux multiples dangers engendrés par les restrictions imposées aux mouvements sahraouis de défense des droits humains, empêchés d'exercer leurs droits fondamentaux au Sahara occidental ». Cette adhésion, ajoute le CODESA, contribuera également à « renforcer et élargir les espaces de plaidoyer international contre les violations et les crimes (torture et exécutions extrajudiciaires) commis par la force d'occupation marocaine à l'encontre des civils sahraouis au Sahara occidental ». Tout en exprimant sa gratitude à l'OMCT, ainsi qu'à toutes les organisations ayant favorablement accueilli sa demande d'adhésion à ce réseau international, le CODESA a réaffirmé « son engagement indéfectible envers les principes et normes des droits de l'Homme et de la justice internationale, ainsi que sa volonté de préserver cet acquis, à même de faire entendre la voix des victimes et de dénoncer les exactions auxquelles se livre la force d'occupation marocaine au Sahara occidental devant l'opinion publique et les juridictions internationales ».

Ania N.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE S'ALIGNÉ SUR L'IRAN CONTRE L'AXE WASHINGTON-TEL-AVIV

« Le Moyen-Orient au bord de l'explosion »

En réaction aux récentes menaces proférées par les États-Unis à l'encontre de l'Iran, le mouvement de la résistance palestinienne a vivement dénoncé une escalade dangereuse, mettant en garde contre les conséquences dévastatrices d'une intervention militaire américaine dans la région.

Dans un communiqué publié mardi soir, la résistance palestinienne a exprimé son rejet catégorique des menaces formulées par Washington à l'encontre de Téhéran, qualifiant ces pressions d'irresponsables et de provocatrices. Selon elle, toute implication directe des États-Unis dans une agression contre l'Iran ne fera qu'enflammer davantage la situation au Moyen-Orient, exposant l'ensemble de la région à une conflagration généralisée. « Les menaces américaines de recourir à la force militaire contre la République islamique d'Iran conduisent la région tout entière au bord de l'explosion », a alerté le communiqué, qui attribue la responsabilité de cette escalade tant aux États-Unis qu'à l'entité sioniste. La résistance palestinienne estime que l'impunité dont bénéficie Israël encourage ses actes de provocation et ses déclarations belliqueuses. Dans ce contexte, le mouvement palestinien a fustigé les propos des dirigeants israéliens affirmant qu'« aucune ville du Moyen-Orient n'est à l'abri des frappes israéliennes », dénonçant une « mentalité coloniale arrogante » qui ne cesse de nourrir l'instabilité dans la région. De tels discours, selon la déclaration, traduisent la volonté de Tel-Aviv de continuer à imposer sa domination par la force, en misant sur le soutien inconditionnel de Washington. Affichant une position de solidarité ferme, la résistance palestinienne a déclaré son soutien total à la République islamique d'Iran et à son peuple, reconnaissant leur droit légitime à se défendre face aux menaces extérieures. Le communiqué appelle également les pays arabes et musulmans à se rassembler autour d'une position unifiée et responsable afin de faire face à « l'arrogance sioniste », de rejeter toute forme d'agression contre l'Iran, et d'empêcher la poursuite de cette escalade militaire dangereuse. « Il est temps pour les nations arabes et islamiques de défendre les intérêts de leurs peuples et de

préserver la stabilité régionale en refusant de céder aux logiques guerrières des États-Unis et de leurs alliés », conclut la déclaration. Cette mise en garde intervient dans un climat de vives tensions, alimentées par des rumeurs persistantes autour d'une possible implication militaire directe de Washington dans les récentes frappes visant l'Iran. Ces spéculations se sont intensifiées à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité nationale américain, convoquée par le président Donald Trump et tenue à huis clos dans la salle de crise de la Maison-Blanche, durant plus d'une heure. Alors que les enjeux géopolitiques deviennent de plus en plus explosifs, la solidarité entre les forces de résistance de la région et Téhéran semble se renforcer, posant les jalons d'un nouvel équilibre stratégique face aux axes américano-sionistes.

LE CIEL DE LA PALESTINE N'APPARTIENT PLUS À L'OCCUPANT

La riposte de grande envergure menée par l'Iran contre l'entité sioniste dans la nuit du mercredi marque un tournant majeur dans l'équilibre des forces au Moyen-Orient. L'opération, baptisée Al-Waad al-Sadiq 3 (« La promesse véridique 3 »), n'est pas une simple riposte aux agressions israéliennes des dernières semaines, mais une démonstration de puissance méthodique, hybride et stratégique. Elle combine une montée qualitative dans l'arsenal militaire iranien, une guerre de l'information, et une offensive psychologique pensée pour ébranler le cœur de l'appareil sécuritaire israélien. Dirigée par le Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI), l'attaque a visé simultanément plusieurs zones stratégiques en Palestine occupée : Tel-Aviv, ElQods, Haïfa, Ashdod, Sharon et la base militaire de Meron. Le CGRI a confirmé dans un communiqué que pour la première fois, les missiles hypersoniques de nouvelle génération Fattah ont été utilisés à grande échelle. Capables d'esquiver les radars et de manœuvrer à très haute vitesse, ces engins ont littéralement percé les défenses israéliennes – Dôme de fer et Fronde de David – en les saturant en moins de deux minutes. Selon la chaîne israélienne Channel 12, un immeuble

entier aurait été détruit au cœur de Tel-Aviv, et des dizaines de véhicules ont été réduits en cendres. L'ampleur de cette attaque et son impact ont plongé les territoires occupés dans un climat de panique. À plusieurs endroits, les sirènes d'alerte n'ont même pas eu le temps de retentir avant les frappes. Des scènes de chaos ont été rapportées à ElQods, où les colons dénoncent un système d'alerte défaillant. La symbolique est forte : l'armée israélienne, autrefois vantée pour sa supériorité technologique, semble aujourd'hui dépassée. Israël a tenté de répliquer en menant des frappes ciblées à Téhéran et Mashhad. Mais selon les autorités iraniennes, l'essentiel des attaques a été repoussé, 22 drones israéliens ayant été interceptés. Depuis le début de l'escalade le 13 juin, plus de 270 civils iraniens auraient été tués, ce qui a renforcé le soutien populaire à une réponse militaire directe et spectaculaire. Mais l'Iran n'a pas seulement frappé militairement. L'opération revêt également une dimension psychologique majeure. L'une des annonces les plus marquantes a été l'ordre lancé par les forces armées iraniennes d'évacuer le quartier de Neve Tzedek, au sud-ouest de Tel-Aviv. Hautement symbolique dans la mémoire collective israélienne, ce quartier est considéré comme le berceau du projet sioniste moderne. En le ciblant, Téhéran envoie un message clair : plus aucun lieu, même iconique, n'est à l'abri. Ce choix tactique vise directement la perception israélienne de sécurité et d'intangibilité. En parallèle, une guerre sécuritaire intense se déroule à l'intérieur même de l'Iran. Plusieurs cellules d'espionnage affiliées au Mossad ont été démantelées dans les provinces de Lorestan, Rey, Pishva, ainsi qu'à Abhar, où une tentative d'infiltration contre une base stratégique a été déjouée. En vertu de la loi iranienne contre les actes hostiles de l'entité sioniste, les autorités ont procédé à des arrestations de plusieurs individus accusés de collaboration ou de sabotage. La situation devient critique en Israël. Channel 12 évoque près de 1 800 blessés, tandis que des dizaines de milliers de plaintes pour dommages matériels ont été enregistrées. Environ 75 % des travailleurs seraient contraints de rester chez eux, paraly-

sant l'économie israélienne. Le secteur industriel, les infrastructures et les réseaux de transport subissent un coup d'arrêt partiel. Par ailleurs, l'armée israélienne fait face à une pénurie préoccupante de missiles intercepteurs Arrow, ce qui affaiblit fortement sa capacité de réaction à d'éventuelles nouvelles salves balistiques. Le Wall Street Journal souligne également que le Pentagone s'inquiète de l'épuisement de ses propres stocks de munitions dans la région. Un autre coup dur pour Israël est la possible perte d'un avion F-35, version modifiée « Adir », qui aurait été abattu au sud-est de Téhéran, près de Varamin. Si cela venait à être confirmé, il s'agirait d'un revers majeur pour la réputation de l'armée de l'air israélienne, d'autant que le manque d'avions ravitailleurs rend ces missions lointaines plus risquées et moins viables. Sur le plan idéologique, l'Iran encadre cette riposte d'une rhétorique religieuse et historique lourde de sens. Le Guide suprême Ali Khamenei a publié un message sur la plateforme X, faisant référence à la bataille de Khaybar et à l'épée de Dhou al-Fiqar, symboles chiites de la justice contre l'oppression. Ce langage, mêlant foi, histoire et politique, inscrit l'offensive dans une continuité sacrée, et mobilise les populations musulmanes à travers la région. Enfin, le communiqué du CGRI adresse une mise en garde directe aux États-Unis, accusés de soutenir militairement et politiquement Israël. L'Iran affirme que ses missiles ont également délivré un message clair à l'allié de Tel-Aviv : celui d'une puissance régionale capable d'imposer sa volonté. Avec cette opération, l'Iran ne se contente plus de réagir. Il mène désormais la cadence, redéfinissant les règles du jeu stratégique. La doctrine de dissuasion cède la place à une doctrine d'initiative. La résistance, jadis cantonnée à des réponses ponctuelles, impose aujourd'hui un nouvel ordre militaire, politique et psychologique. Le ciel de la Palestine occupée n'est plus un sanctuaire israélien. Il est devenu, selon les mots de Téhéran, « sous le contrôle de la résistance ». Ce basculement pourrait bien marquer la fin d'un cycle, et l'émergence d'un nouvel équilibre au Moyen-Orient.

M. Seghilani

UN SOLDAT ISRAËLIEN ABATTU ET DES VÉHICULES DÉTRUITS

Faits d'armes de la Résistance à Khan Younès

La résistance palestinienne poursuit ses opérations ciblées contre les forces d'occupation israéliennes dans la bande de Ghaza, infligeant de lourdes pertes matérielles et humaines à l'armée israélienne.

Ce mercredi, une série d'attaques coordonnées entre les brigades de la résistance ont permis la destruction de plusieurs véhicules militaires et l'élimination d'un soldat israélien à Khan Younès.

Dans un communiqué diffusé aujourd'hui, les Brigades Al-Qods, branche armée du Mouvement du Jihad islamique en Palestine, ont annoncé la destruction d'un véhicule militaire israélien à l'est de Khan Younès, dans la localité d'Absan. L'attaque a été menée à l'aide d'un engin explosif de type Thaqeb, particulièrement puissant, installé sur l'axe de progression de l'occupant. Peu après, une opération conjointe entre les Brigades Al-Qods et les Brigades Ezzedine Al-Qassam – bras armé de la résistance palestinienne – a permis de neutraliser un soldat israélien par sniper dans la même zone. Le tir de précision a été fatal, et les unités de la résis-



R.P. DR

tance ont observé l'arrivée immédiate d'un hélicoptère militaire israélien pour l'évacuation du corps et de ses compagnons. Parallèlement, les Brigades Al-Qassam ont revendiqué d'autres actions menées mardi, ciblant les positions de l'armée israélienne à Khan Younès. Une attaque à la roquette a visé le site militaire israélien "Mars", situé à l'est de la ville, tandis qu'un tir de mortiers a atteint un rassemblement de soldats dans la zone de Satr al-Gharbi, causant des pertes dans les rangs de l'ennemi. Toujours dans la journée de mardi, les deux factions de la résistance ont lancé une opération conjointe à Absan, aboutissant à la destruction de deux véhicules blindés israéliens par des engins explosifs artisanaux du type Sha-

wadh. Les explosions ont provoqué un incendie intense, forçant une intervention d'urgence de l'aviation israélienne pour extraire les blessés. Les combats se sont également étendus au nord et à l'est de la bande de Ghaza. À Beit Hanoun, au nord, les Brigades Al-Qods ont publié une vidéo montrant la destruction totale d'un char israélien à l'aide d'un baril explosif hautement destructeur. Dans les images diffusées par l'unité médiatique de la résistance, on voit un combattant préparer et placer l'engin avant que le char, visiblement piégé, n'explose en flammes, entraînant vraisemblablement la mort de son équipage. À ElQods, l'unité a également revendiqué la prise de contrôle d'un drone israélien de reconnaissance alors qu'il menait des opérations d'es-

pionnage dans le secteur de la mosquée Imam Ali dans le quartier de Shujaiya. Ce gain technologique souligne la capacité croissante de la résistance à faire face à la supériorité technologique israélienne. Enfin, à l'est de Ghaza-ville, dans le quartier de Shujaiya, des tirs de mortier précis ont été dirigés vers les positions israéliennes sur la colline d'Al-Montar, infligeant des pertes directes, selon les Brigades Al-Qods. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de harcèlement militaire continue, visant à briser les lignes d'approvisionnement et la logistique de l'occupation. Ces multiples opérations illustrent une intensification notable de la résistance sur plusieurs fronts, conjuguant capacités explosives, tactiques de guérilla urbaine et usage ciblé du renseignement de terrain. Face à cette montée en puissance, l'armée israélienne semble de plus en plus engluée dans un conflit d'usure qui remet en cause sa supériorité opérationnelle. Alors que les incursions israéliennes se poursuivent, notamment à Khan Younès, Beit Hanoun et Shujaya, les factions palestiniennes affirment leur détermination à défendre le territoire et à infliger des pertes croissantes à l'occupant. Le recours à des opérations coordonnées entre les différents groupes armés palestiniens renforce leur efficacité et met en lumière une unité stratégique inédite dans le contexte de la guerre en cours à Ghaza.

M. Seghilani

GHAZA

33 martyrs à l'aube dans des frappes visant des déplacés

Le bilan humain continue de s'alourdir dramatiquement à Ghaza, où l'armée sioniste poursuit son offensive meurtrière contre la population civile. Depuis hier matin, 33 Palestiniens ont été tués dans des frappes visant des abris, des écoles et des files d'attente pour l'aide humanitaire. Les Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé alertent sur l'effondrement imminent du système de santé. Les hôpitaux de Ghaza ont reçu, au cours des dernières 24 heures, les corps de 144 martyrs et enregistré plus de 560 blessés, selon un communiqué du ministère de la Santé. Depuis la reprise des opérations militaires le 18 mars dernier, Israël a tué 5 334 Palestiniens supplémentaires et blessé 17 839 autres. Depuis le début de l'agression israélienne le 7 octobre 2023, le nombre total de victimes palestiniennes s'élève désormais à 55 637 morts et 129 880 blessés, majoritairement des enfants et des femmes. Ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes encore ensevelies sous les décombres ou inaccessibles aux secours en raison de l'intensité des bombardements. Selon le correspondant de la chaîne Al-Mayadeen, les frappes de ce mercredi ont visé sans distinction des zones d'habitation, des camps de déplacés et des points de distribution d'aide. À Ghaza-ville, 11 personnes ont été tuées près du corridor de "Netzarim" alors qu'elles attendaient une distribution de nourriture. Israël ne laisse entrer que très peu de camions d'aide, provoquant de véritables ruées désespérées des civils affamés qui se retrouvent régulièrement la cible de tirs ou de pillages menés par des bandes armées opérant avec la complicité de l'occupant, selon le bureau d'information du gouvernement local. À Khan Younès, deux tentes abritant des

familles déplacées dans la zone côtière de Al-Mawasi ont été ciblées, causant la mort de 8 personnes, dont des enfants. À Jabalia, dans le nord de la bande, de nouveaux bombardements ont détruit des immeubles résidentiels, et des témoins font état de corps encore sous les décombres. Dans le quartier de Zeitoun, au sud de Ghaza-ville, un bombardement a frappé une maison près de la mosquée Ali, faisant 8 morts. Trois autres Palestiniens, dont un enfant, ont été tués dans un autre raid ayant visé la maison de la famille Al-Munasrah. Au centre de la bande de Ghaza, à Maghazi, 10 personnes ont péri dans une frappe contre une habitation. À l'est de Khan Younès, dans la localité de Bani Suhaïla, une école abritant des déplacés a également été touchée par une frappe de drone, causant un nombre indéterminé de victimes. L'une des attaques les plus sanglantes de la journée s'est produite sur la route Salah al-Din, axe central de la bande de Ghaza. Là, les forces israéliennes ont bombardé un rassemblement de civils venus chercher de l'aide humanitaire, tuant 11 personnes et blessant plus de 100 autres. Ce nouveau massacre illustre l'acharnement israélien à empêcher l'accès à l'aide vitale pour les Palestiniens. La situation sanitaire est décrite comme catastrophique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNRWA. Selon ces agences, 45 % des équipements médicaux de base sont épuisés et près d'un quart des stocks restants pourrait disparaître d'ici six semaines. Le carburant n'est pas entré dans le territoire depuis plus de 100 jours, ce qui paralyse les générateurs des hôpitaux. Des milliers de blessés sont actuellement privés de soins d'urgence. Le manque de médicaments, de sang et d'électricité transforme chaque blessure en

condamnation à mort. L'UNRWA a affirmé que le secteur de la santé de Ghaza se trouve dans un état critique et que les besoins médicaux augmentent de manière exponentielle. Les autorités médicales locales accusent Israël de bloquer délibérément l'accès aux réserves de carburant, notamment celles destinées aux hôpitaux, sous prétexte que les sites de stockage se trouvent dans des "zones rouges". Or, sans carburant, les générateurs cessent de fonctionner, mettant à l'arrêt les unités de soins intensifs, les salles d'opération et les incubateurs pour nouveau-nés. Les réserves actuelles suffiraient à peine pour trois jours, alertent les responsables hospitaliers. Depuis deux jours, les services de téléphonie fixe et d'Internet sont complètement coupés dans le centre et le sud de Ghaza. L'Autorité de régulation des télécommunications a confirmé que ces coupures sont dues à de nouvelles destructions des lignes principales lors des frappes. Depuis le début du conflit, ces interruptions sont devenues fréquentes, aggravant l'isolement de la population et entravant les secours. Alors que les bombardements continuent, que les hôpitaux s'effondrent, que l'eau et la nourriture manquent, la communauté internationale reste largement silencieuse. À Ghaza, les civils, pris au piège dans ce qui ressemble de plus en plus à un génocide méthodique, appellent au secours. Les frappes d'aujourd'hui s'ajoutent à une liste interminable de crimes de guerre documentés, perpétrés dans un silence complice. Chaque chiffre, chaque victime, chaque bâtiment détruit est un rappel brutal de la faillite morale de l'ordre international face à l'une des plus grandes tragédies de notre temps.

M. S.

LE GROUPE DE GENÈVE DE SOUTIEN AU SAHARA OCCIDENTAL :

« L'application du droit international, seule voie pour la décolonisation »

Les intervenants à la conférence organisée par le Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, en marge de la 59e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ont unanimement affirmé que le respect de la Charte des Nations unies et de ses principes consacrés en matière de décolonisation constituait la seule voie pour régler le conflit au Sahara occidental. Dans son intervention, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Me. Manuel Devers, a mis en garde les puissances internationales influentes, notamment la France, contre la poursuite de la « légitimation » de l'occupation marocaine du Sahara occidental et la violation du droit et de la légalité internationale. De son côté, le professeur en relations internationales à l'Université Complutense de Madrid, Isaías Barrenada, a évoqué l'état de la diplomatie multilatérale concernant le Sahara occidental et la « responsabilité historique de l'Espagne dans le processus de règlement pacifique au Sahara occidental, en tant que puissance administrante à ce jour », soulignant que cela « impose à Madrid de contribuer activement au processus de décolonisation du territoire, conformément aux principes du droit international ». Claude Mangin Asfari, membre de l'Association des amis de la République arabe sahraoui démocratique et militante française a, quant à elle, abordé les souffrances qu'elle endure face aux autorités d'occupation marocaines et la complicité de la France qui l'empêche de rendre visite à son mari, Naâma Asfari, détenu au sein du groupe de Gdeim Izik, détaillant la situation déplorable des droits de l'homme dans les villes occupées du Sahara occidental. Elle a, en outre, dénoncé l'incapacité des Nations unies et de leurs mécanismes multilatéraux d'assurer le minimum de protection aux civils sahraouis, ouvrant ainsi la voie au Maroc pour poursuivre sa répression à l'encontre du peuple sahraoui en toute impunité.

« LE PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE APPUIE LA VIOLATION DU DROIT INTERNATIONAL »

Pour sa part, le représentant de la République sahraoui auprès de la Suisse, des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Oubi Bouchraya Bachir a évoqué la cause sahraoui et ses étapes phares dans le cadre de l'approche de la diplomatie multilatérale face à la diplomatie unilatérale, soulignant que l'appui actuel de certains États à la proposition marocaine coloniale du prétendu plan d'autonomie « ne constitue qu'un appui pour consacrer le fait accompli et une violation du droit international ». Pour le diplomate sahraoui, de telles positions « ne mèneront pas à un règlement pacifique juste, mais contribueront à faire perdurer le conflit et à ouvrir la voie à d'éventuelles dérives aux conséquences désastreuses sur la sécurité et la stabilité de la région ». Le Front Polisario « a fait preuve d'une grande flexibilité au cours des dernières années pour apporter une contribution constructive aux efforts des Nations Unies en vue de parachever le processus de décolonisation », a-t-il ajouté, soulignant que « le droit du peuple sahraoui à exercer librement et en toute transparence son autodétermination est la ligne rouge à ne pas franchir.

Ania N.

FACE À LA GUERRE GÉNOCIDAIRE DE NETANYAHOU

La rue mondiale bouge pour Ghaza

Tandis que les dirigeants du G7 réunis dans les hauteurs paisibles de Kananaskis lançaient des appels timides à la désescalade, le monde d'en bas — celui des peuples — faisait entendre une voix plus forte, plus claire, plus humaine. D'un continent à l'autre, des milliers de manifestants se sont levés pour dire non : non à la guerre, non au génocide à Ghaza, non à une nouvelle conflagration régionale entre l'Iran et Israël. Car dans ce conflit, il ne s'agit plus de simples rivalités géopolitiques, mais bien d'un affrontement contre l'impunité et l'indifférence.

Le Sommet du G7, qui s'est achevé ce mardi au Canada, s'est contenté de lancer un appel à la « désescalade » entre l'Iran et Israël et à un « cessez-le-feu immédiat à Ghaza ». Une déclaration sans portée réelle face à la réalité sanglante : plus de 185 000 victimes palestiniennes depuis octobre 2023, dont une majorité d'enfants, un million et demi de déplacés, des quartiers entiers rasés, des hôpitaux détruits, et la famine érigée en stratégie de guerre. L'indigna-



Ph: DR

tion diplomatique ne suffit plus. C'est dans les rues que le véritable cri des peuples a résonné. À Calgary, ville voisine du sommet, une mobilisation impressionnante a rassemblé des centaines de militants pour Ghaza. Trois zones de protestation ont été mises en place par la Gendarmerie royale du Canada pour canaliser l'élan populaire — mais pas pour l'étouffer. Les manifestants, filmés en direct pour être vus par les dirigeants du G7, ont scandé leur rejet de la guerre et de l'inaction. Parmi eux, Saima Jamal, militante communautaire de Calgary, incarne la persistance d'une lutte de justice. Revenant protester au même endroit vingt-trois ans après un précédent sommet du G7, elle a rappelé la centralité de la cause palestinienne et la responsabilité directe des grandes puissances, notamment les États-Unis : « Ce sont leurs armes qui tuent. S'ils voulaient arrêter ce

massacre, ils le pourraient. » Elle a également mis en garde contre l'élargissement du conflit : « Une guerre contre l'Iran ne sauvera personne. Elle précipitera la région entière dans le chaos. » Le mouvement n'est pas isolé. En Amérique latine, les mobilisations se sont étendues avec une ampleur inédite. À São Paulo, des milliers de manifestants ont exigé de leur gouvernement qu'il rompe avec Israël et cesse tout soutien à un régime accusé de génocide. À Santiago, la population a pressé le président Gabriel Boric de se désolidariser activement de Tel-Aviv. À Mexico, une marche a réclamé l'arrêt immédiat de toutes les hostilités, tant à Ghaza qu'en direction de l'Iran, dénonçant la stratégie de guerre totale menée par l'entité sioniste avec l'appui occidental. Partout, un même message se déploie : non à la guerre régionale, non au soutien aveugle à Israël, oui

à une paix fondée sur la justice pour les Palestiniens. Cette dynamique populaire internationale contredit les jeux de pouvoir entre États. Elle dévoile l'écart abyssal entre des gouvernements qui marchandent la guerre et des citoyens qui appellent à la dignité humaine. La « Caravane maghrébine de la résistance », malgré son échec à atteindre Ghaza, a aussi incarné ce sursaut collectif. Partie de Tunisie avec plus de 1500 militants, elle a été bloquée en Libye par des autorités locales hostiles à l'initiative. Ce sabotage, dénoncé par les organisateurs, montre combien les divisions arabes entravent les élans de solidarité les plus élémentaires. Pourtant, le message de la caravane reste vivant : briser le blocus de Ghaza est une responsabilité morale, au-delà des frontières et des calculs politiques. Cette mobilisation mondiale, qui transcende les continents et les cultures, devient aujourd'hui la véritable contrepuissance à une guerre que les puissants tentent d'imposer. Elle refuse la logique du silence et de l'indifférence. Elle exige l'arrêt de l'agression israélienne contre Ghaza. Elle rejette l'élargissement d'un conflit vers l'Iran, qui ne ferait qu'ajouter au désastre humanitaire. Le monde est à la croisée des chemins : céder à la fuite en avant militariste, ou écouter la clameur des peuples pour la paix, la justice et la fin de l'impunité. Le G7 a choisi le compromis mou. Les peuples, eux, ont choisi la vérité.

M. Seghilani

47 CORPS DE MARTYRS RETENUS, LES VIVANTS PIÉGÉS

El-Qods étouffe sous le siège

El-Qods vit depuis six jours sous un état de siège total imposé par l'occupation israélienne, dans une atmosphère étouffante de répression, de militarisation et d'isolement. La ville sainte subit une fermeture continue des lieux de culte majeurs, dont la mosquée Al-Aqsa et l'église du Saint-Sépulcre, ainsi qu'un verrouillage militaire renforcé à l'entrée de la vieille ville. Les quartiers palestiniens de ElQods-Est sont le théâtre d'incursions nocturnes violentes, marquées par des arrestations, des perquisitions et des agressions physiques systématiques. La vie quotidienne des habitants est paralysée, brisée par un climat de peur et une pression constante. Le martyr Motaz Hamza Hussein al-Hajjajla, jeune Palestinien de 21 ans originaire du village de Walaja, a été tué à l'aube de ce mercredi après avoir été grièvement blessé par balle à la poitrine lors d'une agression violente des forces israéliennes. Son corps, comme celui de dizaines d'autres martyrs, a été immédiatement emporté vers une destination inconnue. Avec sa mort, le nombre de corps de Palestiniens originaires d'El-Qods retenus par l'occupation israélienne atteint désormais 47. Le plus ancien est celui de Jasser Shatat, tombé en 1968. Cette politique de rétention des dépouilles, dénoncée comme une forme de punition collective, constitue une violation flagrante du droit international humanitaire, privant les familles de leur droit élémentaire à l'enterrement digne de leurs défunts. Dans ce climat de répression, la remise tardive du corps de Mohammed Hassan Abou Hammad, 41 ans, a permis d'organiser ses funérailles dans la ville d'Al-Eizariya, plus de deux mois après son mar-

tyre. Ces remises au compte-goutte renforcent l'humiliation subie par les familles, soumises à un calendrier arbitraire imposé par les autorités de l'occupation. La ville d'El-Qods est transformée en prison à ciel ouvert. Au checkpoint de Jaba, au nord-est, les autorités israéliennes ont installé de nouvelles portes métalliques, des postes de contrôle et des cabines de surveillance, créant d'interminables files d'attente de véhicules. Sous un soleil accablant, des milliers de Palestiniens — étudiants, travailleurs et malades — sont restés bloqués pendant plus de six heures, pris dans un étai logistique conçu pour humilier et isoler. Selon le gouvernorat, 85 barrages fixes et mobiles encerclent désormais El-Qods. Les incursions violentes se multiplient dans les quartiers palestiniens.

À Silwan, Issawiya, At-Tur et dans le camp de réfugiés de Shuafat, des affrontements nocturnes ont éclaté. Gaz lacrymogène, grenades assourdissantes, perquisitions musclées : les forces d'occupation ont mené des raids systématiques, provoquant blessures, traumatismes et arrestations. À Abu Dis, plusieurs civils ont été blessés par suffocation ou passages à tabac. À Beit 'Anan, l'armée a arrêté le citoyen Maaher Ayyed Rabi' après avoir envahi son domicile à l'aube. Le gouvernorat d'El-Qods alerte sur une stratégie d'annexion silencieuse, mais méthodique, mise en œuvre dans le silence complice de la communauté internationale. La fermeture des accès, l'installation de nouvelles barrières à 'Anata, Jaba' et Hizma, ainsi que la fragmentation du tissu urbain palestinien, traduisent une volonté politique claire d'éradiquer la présence palestinienne de la ville sainte, au

profit d'un projet colonial de judaïsation. Aujourd'hui, ElQods n'est plus seulement encerclée, elle est submergée par un régime d'apartheid. Murs, checkpoints, caméras, soldats, barrières de terre : chaque coin de rue témoigne de la mise sous tutelle brutale d'un peuple. Des responsables officiels, tels que le vice-gouverneur de la ville, ont dû marcher sur plusieurs kilomètres pour atteindre leur bureau à Ram, tant les voies d'accès sont obstruées. Dans les quartiers de Jabal al-Mukabbir, Issawiya, Al-Eizariya, Silwan et Hizma, les checkpoints mobiles surgissent à toute heure, accompagnés d'un arsenal répressif : arrestations arbitraires, perquisitions abusives, amendes exorbitantes. Le quotidien des Palestiniens est rythmé par les contrôles, les fouilles, les violences. Face à cette réalité asphyxiante, le gouvernorat d'El-Qods appelle à une mobilisation immédiate des médias locaux, internationaux et des activistes du numérique. Il exhorte à briser le mur du silence, à dénoncer la censure, l'intimidation et la criminalisation de la parole libre.

L'occupation israélienne tente d'effacer les traces, les voix, les visages, mais El-Qods continue de résister. Le communiqué se termine sur un cri d'alarme adressé à la communauté internationale : se taire, c'est consentir. Consentir au vol de terres, à la destruction des lieux saints, à l'écrasement d'un peuple. Ce qui se joue aujourd'hui à ElQods dépasse une simple occupation militaire. C'est une opération de domination totale, une entreprise coloniale soutenue par l'impunité et facilitée par le chaos régional.

M. S.

STRATÉGIE D'ÉTRANGLEMENT ADOPTÉE PAR L'ENTITÉ SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE Razzias militaires et violences de colons

L'occupation israélienne poursuit son escalade répressive en Cisjordanie occupée, imposant au peuple palestinien une réalité quotidienne faite d'arrestations arbitraires, de violences systématiques et de colonisation effrénée. Plusieurs localités du territoire ont été hier la cible d'incursions militaires et d'attaques coordonnées menées à la fois par les forces israéliennes et les colons extrémistes.

À l'aube, les soldats de l'occupation ont envahi la région de Khirbet Yarza, à l'est de Tubas, s'introduisant dans des habitations et arrêtant plusieurs jeunes Palestiniens. À Bethléem, les quartiers d'Al-Khader, situés à proximité de la mosquée principale, ont été la scène d'un déploiement militaire massif. Des grenades assourdissantes ont été utilisées pour disperser les habitants, et plusieurs jeunes ont été détenus pour des vérifications d'identité prolongées, dans une logique d'intimidation permanente. Dans ce climat déjà tendu, les colons israéliens ont poursuivi leur œuvre de destruction, bénéficiant d'une impunité totale. À Brouqin, dans la région d'Al-Matwi, ils ont saboté un réseau d'irrigation et détruit des terrains agricoles.

À Tuqu', au sud-est de Bethléem, un colon a bloqué une route vitale pour les habitants, entravant les déplacements et la vie quotidienne. Ces attaques s'inscrivent dans une stratégie méthodique de harcèlement destinée à pousser les Palestiniens à l'exil. Selon l'Autorité de résistance contre le mur et la colonisation, pas moins de 415 agressions de colons ont été recensées en mai dernier, illustrant l'ampleur de la violence organisée. Pendant ce temps, la machine de la détention administrative continue de broyer des vies sans justification légale. Le Club des prisonniers palestiniens et l'Autorité des affaires des prisonniers ont confirmé l'émission ou le renouvellement de 81 ordres de détention administrative au cours des dernières heures. Ces mesures, rendues sans procès ni accusation formelle, permettent de détenir indéfiniment des Palestiniens sur la base d'informations prétendument secrètes. Une pratique dénoncée de longue date par les ONG de défense des droits humains, mais toujours en vigueur sous le silence complice de la communauté internationale. Les violations ne s'arrêtent pas aux portes des prisons. Le Club des prisonniers a dénoncé les actes de violence perpétrés par les unités spéciales israéliennes dans les centres de détention. Ces derniers jours, plusieurs cellules ont été prises d'assaut en représailles à de prétendus gestes de célébration des frappes iraniennes contre Israël. Les détenus palestiniens subissent des brutalités physiques et psychologiques dans un climat de répression permanente, où la moindre expression symbolique de résistance est sévèrement punie. À Jaba', au sud de Jénine, une opération militaire de grande envergure est en cours pour la deuxième journée consécutive. Le maire de la localité, Mohamed Badad, a déclaré que 35 familles ont été contraintes de fuir leurs foyers, lesquels ont été transformés en bases militaires.

Les maisons du quartier ouest ont été systématiquement fouillées et saccagées. Les arrestations sont nombreuses, mais leur recensement exact reste difficile en raison de la nature fluctuante des détentions : certaines personnes sont relâchées après quelques heures, sans motif, dans une forme de torture psychologique permanente. Des renforts militaires importants, accompagnés de blindés et de bulldozers, ont été déployés dans la zone de Tarsila. L'armée a érigé des barrages de terre sur la route stratégique reliant Jénine à Naplouse, depuis Jaba', entravant fortement les déplacements et l'accès aux hôpitaux, écoles et commerces. Cette stratégie d'asphyxie territoriale vise à isoler les communautés et à briser leur résilience.

M. S.

EL-BAYADH. ENVIRONNEMENT

Colloque sur "la réhabilitation des écosystèmes steppiques et la lutte contre la désertification"

Les participants à un colloque national sur "la réhabilitation des écosystèmes steppiques et la lutte contre la désertification", qui se tient à partir de mardi à El Bayadh, ont mis en avant les efforts de l'Algérie dans le développement durable et la lutte contre la désertification à travers notamment la réhabilitation du barrage vert comme projet stratégique.



bonne, qui accorde une attention particulière à la réalisation de l'approche économique et environnementale de cet important projet". Pour sa part, le conservateur des forêts de la wilaya d'El Bayadh, Hamza Omar, a souligné le rôle des agriculteurs, des éleveurs et de la société civile dans la mise en œuvre du projet du barrage vert et l'intégration des micro-entreprises et des étudiants universitaires aux opérations de plantation et d'entretien, ainsi qu'au suivi des zones reboisées. Il a également souligné la contribution des campagnes de sensibilisation à la protection des ressources naturelles végétales et animales dans les régions arides et semi-arides. De son côté, le professeur et chercheur Khelladi Mederbel de l'Université Ahmed Zabana de Relizane, a souligné l'importance d'exploiter des projets innovants et d'adopter des plateformes d'intelligence artificielle pour collecter et analyser des données détaillées afin de prendre les décisions appropriées et de développer des solutions efficaces pour réhabiliter les écosystèmes steppiques et lutter contre la désertification. Il a insisté sur l'importance d'encourager les startups à lancer des projets pilotes et à développer des systèmes d'emploi et de surveillance à distance utili-

sant l'intelligence artificielle pour contrôler de manière optimale les programmes de reboisement. Dans sa présentation, Ouahid Zendouche, de l'Institut national de recherche forestière, a mis l'accent sur plusieurs expériences scientifiques menées par des centres de recherche universitaires dans plusieurs wilayas pour utiliser des technologies de collecte, d'analyse, d'affichage et de gestion de l'information géographique et descriptive, ainsi que de stockage de données géographiques telles que des cartes et des images aériennes. Ces technologies fournissent également des résultats et des solutions grâce à des applications numériques et des cartes sur le mouvement du vent, l'ensablement et la désertification, régulièrement mises à jour. Le chercheur Moussaoui Tayeb, du centre universitaire de Nâama et le Dr Youb Okacha, du centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra, ont présenté une étude d'analyse de la progression de l'avancée du sable dans le sud-ouest du pays à l'aide de données climatiques satellitaires et de techniques de télédétection. Ils ont souligné la nécessité de développer des projets intégrés qui prennent en compte l'efficacité économique, sociale et environnementale pour lutter contre le

changement climatique et la désertification dans les zones pastorales par la régénération et la stabilisation des dunes. Les données présentées lors de ce colloque indiquent que le projet du barrage vert vise à étendre sa superficie de 3,7 millions d'hectares à 4,7 millions d'hectares à travers 13 wilayas et 183 communes. Les zones pastorales couvrent 63% de sa superficie, équivalent à 2,33 millions d'hectares, composées d'alfa et d'espèces fourragères, sachant que 18% sont des zones forestières représentant plus de 600.000 hectares et 16% sont des surfaces agricoles représentant plus de 500.000 hectares. Cette rencontre de deux jours est animée par des universitaires, des spécialistes et des cadres techniques des services forestiers des wilayas d'El Bayadh, Nâama et Saïda. A l'occasion de cette journée internationale, le centre universitaire d'El Bayadh a organisé une exposition mettant en valeur les espèces végétales plantées dans la zone du barrage vert dans la wilaya d'El Bayadh et le rôle de divers organismes dans la lutte contre la sécheresse, avec la participation de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement, de plusieurs directions de wilayas et d'associations locales versées dans l'environnement.

MILA. DIPLOMÉS DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE FORMÉE À L'ENTREPRENEURIAT

Sortie de la première promotion

Une première promotion de diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnelle formation a été formée "dernièrement" à l'entrepreneuriat à Mila, a indiqué mardi Boubakar El Aouadi, directeur de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Larbi Ben M'hidi". Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que 24 diplômés ayant obtenu des certificats de technicien supérieur dans plusieurs spécialités dont le traitement de l'eau, la récupération des déchets et la gestion des ressources humaines ont bénéficié de cette session de formation organisée du 25 avril au 15 mai encadrée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'INSFP en coordination avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Les bénéficiaires ont été initiés aux principes de base de l'entrepreneuriat, de la planification stratégique, de développement de l'entreprise, de création d'une entreprise et des stratégies de croissance et d'innovation, selon la même source. Au terme de la session, plusieurs des participants ont été sélectionnés et orientés vers les services de la NESDA pour bénéficier de financement pour la concrétisation de leurs projets d'entreprise. L'opération de formation à l'entrepreneuriat des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle se poursuit au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat créé pour consolider l'esprit entrepreneurial chez les diplômés du secteur, a-t-on indiqué.

BOUIRA. DEPUIS FÉVRIER 2021

Plus de 1700 atteintes contre les infrastructures énergétiques recensées

Plus de 1700 atteintes contre les ouvrages et réseaux énergétiques (électricité et gaz), incluant notamment des constructions illicites, ont été enregistrées depuis le mois de février 2021 jusqu'à fin mai 2025 à travers la wilaya de Bouira, rapporte mardi un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). La direction a fait état de 1707 agressions jusqu'à fin mai 2025 sur les ouvrages et réseaux énergétiques à Bouira, ajoutant que ces atteintes étaient liées aux constructions réalisées illicitement sur, sous ou à proximité des infrastructures électriques et gazières. "Ces constructions sont souvent réalisées sans respect des normes de sécurité, ce qui expose la vie des propriétaires non seulement à des risques, mais aussi à des sanctions judiciaires et financières", a mis en garde la même entreprise publique. Selon le bilan fourni par la direction de distribution, 944 cas d'agression ont été enregistrés sur les ouvrages électriques et 763 autres cas sur les ouvrages gazières à travers plusieurs communes de la wilaya. "Des devis et des mises en demeure ont été établis pour tous ces cas d'agression recensés, et 1467 plaintes ont été déposées auprès des autorités judiciaires concernées", a tenu à préciser la direction de distribution dans son communiqué.

BLIDA. SONELGAZ

Un important programme d'investissement pour améliorer le service

Un important programme d'investissement a été alloué par la direction de distribution de la Sonelgaz à Blida en vue d'améliorer le service d'alimentation en électricité, et de garantir sa qualité et sa continuité, en prévision de la saison estivale, a révélé, mardi, le responsable de cette direction, Abdelkader Madani.

"Ce programme d'investissement, visant à faire face à l'augmentation permanente de la demande sur l'électricité, notamment durant la saison estivale, vise à réduire les coupures fréquentes d'électricité et à garantir un service de qualité aux clients", a indiqué M. Madani dans un point de presse consacré à la présentation du programme d'investissement de l'entreprise. Il a ajouté que ce programme, doté

d'une enveloppe de 820 millions de DA a porté sur la réalisation et la mise en service de nouvelles installations, ainsi que l'entretien des infrastructures et du réseau électrique, notamment dans les zones ayant enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en électricité l'année passée.

Le responsable a fait état, à ce titre, de l'installation de 27 transformateurs électriques et de 110 km de lignes de moyenne et basse tension, à travers 12 communes de la wilaya, dont Beni Merad, Ouled Yaich, Bouarfa, Meftah, Larbaâ, Boufarik et Chiffa. A cela s'ajoute la mise en service d'un centre transformateur principal 60/30 kilovolts d'une capacité de 80 MVA dans la commune de Chebli, destiné à améliorer la qualité du service dans les daïras de Bougara et Bouinane, en plus de la mise en servi-

ce de cinq (5) départs électriques à travers la wilaya. Selon M. Madani, ce même programme englobe, également, l'entretien de 338,9 km de lignes électriques et de 635 transformateurs.

Il a, également, souligné le renforcement des équipes techniques et d'astreinte, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité afin de garantir des interventions rapides et efficaces en cas de pannes. Les moyens du centre d'appel, qui fonctionne 24h/24, ont été aussi renforcés, a-t-il précisé, rappelant que le numéro vert 3303 reste à la disposition des clients. M. Madani a, par ailleurs, invité les citoyens à oeuvrer à rationaliser leur consommation d'énergie en adoptant des pratiques permettant l'utilisation de cette ressource de manière "intelligente".

SÉTIF. SONELGAZ

Journée technique et de formation dédiée à la rationalisation de la consommation d'énergie

Quelque 30 industriels et acteurs de la société civile ont participé, mardi à Sétif, à une journée technique et de formation dédiée à la rationalisation et la maîtrise de la consommation d'énergie qui relèvent d'une "responsabilité collective" et constituent une "clé" pour le développement durable.

Noureddine Ouchen, directeur local de la distribution au sein du groupe Sonelgaz, structure ayant initié la rencontre, a précisé que cette journée technique "s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale d'économie d'énergie". Une campagne qui vise, a-t-il dit, à "diffuser la culture de l'autosuffisance énergétique en orientant les différentes catégories de la société vers une consommation responsable, sans gaspillage, dans le cadre d'une vision nationale stratégique dont l'objectif est de protéger les ressources et à garantir leur durabilité pour les générations futures". M. Ouchen a également indiqué que la rencontre permettra de "corriger certains comportements quotidiens erronés" liés à la consommation d'énergie et de



"faire admettre que l'énergie gaspillée signifie une facture plus importante et des coûts supplémentaires pouvant être évités", avant de faire savoir que la direction de la distribution de Sétif envisage d'entreprendre, dans le cadre de cette campagne, une série d'activités de terrain aux fins de sensibilisation. Il s'agira, à ce propos, d'organiser des rencontres techniques sur le terrain avec les clients industriels et les gros consommateurs d'énergie afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs modes de consommation (en évitant, notamment, une surconsommation aux heures de pointe) et en utilisant des équipements performants à

l'efficacité énergétique avérée, a ajouté le même responsable qui a ajouté que la direction de la distribution de Sétif compte 3.926 grands industriels dont la consommation représente plus de 83,73 % de la consommation totale de l'électricité disponible.

Des sorties sur le terrain et des visites sur différents sites industriels seront programmées afin de rapprocher le fournisseur d'énergie de ses clients, tout en mobilisant les acteurs de la société civile appelés à participer à l'animation de journées d'information et de sensibilisation pour informer le plus grand nombre de citoyens possible. Il est également prévu d'agir en coordina-

tion avec la direction des affaires religieuses et des wakfs pour inciter conduire les imams des mosquées à intégrer le message porté par cette campagne dans leurs prêches lors de la prière du vendredi. Des campagnes de sensibilisation seront également organisées en direction des 593.531 clients de la Sonelgaz afin de leur expliquer les comportements énergétiques appropriés qui les aideront à réduire leur consommation, tels que l'extinction des lumières inutiles, l'utilisation d'ampoules peu gourmandes en électricité et la non utilisation de gros appareils électroménagers à certaines heures de pointe.

CHLEF. INVESTISSEMENT

Plus de 300 projets enregistrés au guichet unique

Plus de 300 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau des services du guichet unique de la wilaya de Chlef depuis son lancement en 2022, a révélé, mardi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. "Depuis son lancement en novembre 2022, le guichet unique de Chlef a enregistré 303 projets d'investissement, d'une valeur globale de plus de 60 milliards de DA", a indiqué M. Rekkache dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Ces projets permettront la création de plus de 7000 emplois directs au profit des demandeurs d'emploi de la wilaya, a-t-il ajouté, soulignant la coordination des efforts avec les autorités concernées pour augmenter ce nombre. Le DG de l'AAPI a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une boulangerie industrielle moderne dans la commune de Chlef, outre l'inspection d'une unité industrielle de production de levure à Oum Droue, relevant de la société "Rahmoun" spécialisée dans les produits de l'industrie agro-alimentaire. Sur place, M. Rekkache a souligné la "grande importance de ces projets pour l'économie nationale" ainsi que "leur rôle dans la mise en œuvre des grandes orientations de l'Etat visant à promouvoir l'investissement productif et à consacrer un développement économique régional équilibré". Concernant le projet de production de levure, dont l'entrée en exploitation est prévue

pour le premier semestre 2026, le Dg de l'AAPI a affirmé qu'il s'agit d'un projet "prometteur et très important", car il permettra de couvrir "la quasi totalité de la demande nationale en la matière, sans recourir à l'importation". Il a ajouté, à ce titre, que l'Algérie importe actuellement pour près de 100 millions de dollars de levure par an, soulignant l'importance de ce projet, au même titre qu'un autre projet similaire dont l'Agence assure l'accompagnement dans la wilaya de Djelfa. S'agissant de la boulangerie industrielle, sa capacité de production est estimée à près de 926.000 pièces de pain/Jour, tous

types confondus, en plus de la création de 100 emplois directs. Quant à l'usine de levure, dont la valeur de l'investissement est estimée à six (6) milliards de DA, elle produira 10.000 tonnes/an de levure sèche et 36.000 tonnes/an de levure fraîche, avec à la clé 300 emplois directs. "Nous œuvrons à faire de la wilaya de Chlef, qui connaît une dynamique économique, un pôle d'investissement majeur", a assuré M. Rekkache, réitérant l'engagement de l'Etat à soutenir et accompagner la mise en œuvre des projets d'investissement sur le terrain.

SOUK-AHRAS. APICULTURE

Remise de plus de 4.000 ruches pleines à de petits éleveurs

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer une opération de remise de 4.210 ruches pleines à de petits éleveurs, a indiqué, mardi, le chef du bureau des investissements agricoles et du suivi des projets, Azzedine Keriem. Le même responsable a précisé à l'APS que la remise de ce quota de ruches, dotées de l'équipement nécessaire à la récolte du miel, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme du développement de l'agriculture rurale financé par le Fonds national de développement rural à hauteur de 40 millions de dinars. M. Keriem a ajouté que 190 ruches ont déjà été distribuées à 19 bénéficiaires dans la commune frontalière de Heddada "au titre d'une première étape", à raison de 10 ruches par apiculteur. Les 4.020 ruches restantes seront distribuées dans les différentes communes de la wilaya de Souk Ahras "avant la fin du mois de juin", a encore précisé le même cadre, ajoutant que les bénéficiaires (petits apiculteurs et éleveurs de bétail) ont préalablement reçu une formation spécialisée dans le domaine de l'apiculture, dispensée par la Chambre de l'agriculture et les centres de formation professionnelle de la wilaya, après étude et validation des demandes par la DSA.

GUELMA. PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE MOUSTIQUES 1.000 Gambusia introduits dans un plan d'eau de Ain Makhoulouf

Quelque 1.000 Gambusia, un petit poisson d'eau douce prédateur de larves de moustiques, ont été introduits, mardi, dans un bassin situé au lieu-dit Beldjoudi, dans la commune d'Ain Makhoulouf (Guelma) pour une première expérience de lutte biologique contre la prolifération de moustiques et les maladies transmises par ces insectes. L'ensemencement du Gambusia de ce bassin situé à quelque 60 km au sud de Guelma a été effectué sous la supervision de responsables de la direction et de la chambre de la pêche et de l'aquaculture sous le slogan "La lutte contre les moustiques sans recours aux insecticides chimiques". Dans ce contexte, M. Fawzi Habita, directeur de la pêche et de l'aquaculture, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il "s'agit-là d'une expérience pilote qui signe le coup d'envoi d'un vaste programme d'introduction de Gambusia dans plusieurs plans d'eau de la wilaya, sachant que ce petit poisson se nourrit de larves de moustiques et s'avérera très utile à la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH)". Il a également souligné que le choix du plan d'eau du village de Beldjoudi, première étape de cette opération, s'explique par "la proximité de ce lieu avec une nombreuse population qui pourra être, ainsi, protégée des risques liés aux maladies que les moustiques peuvent transmettre à l'homme, tout en testant l'efficacité de l'expérience". De nombreuses études scientifiques et expériences de terrain ont démontré "l'efficacité de ce poisson dans la lutte contre la reproduction des moustiques", selon M. Habita qui a souligné que ce petit poisson qui mesure entre 4 et 7 cm de long, se nourrit d'œufs de moustiques et empêche leur reproduction.

TISSEMSILT. UNIVERSITÉ

"AHMED BENYAHIA EL-WANCHARISSI"

Renouvellement de la convention de coopération avec l'INAPI

L'Université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi" de Tissemsilt a renouvelé, récemment, la convention de coopération avec l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le renouvellement de la convention a été paraphé par le Recteur de l'Université de Tissemsilt, Abdelmadjid Dehoum, et le Directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmehdi. "La convention prévoit une coopération dans le domaine de la recherche scientifique, ainsi que la gestion du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de cette université", précisé Djilali Laâgab, Vice-recteur chargé de la Promotion de la recherche scientifique, des Relations extérieures et de la Coopération. Ce partenariat vise également à offrir des services adaptés aux besoins des étudiants et des enseignants porteurs d'idées innovantes, "à travers la définition de thématiques de recherche au sein de l'université et de ses instituts, et la mise à leur disposition des dernières avancées technologiques dans divers domaines scientifiques", a-t-il expliqué.

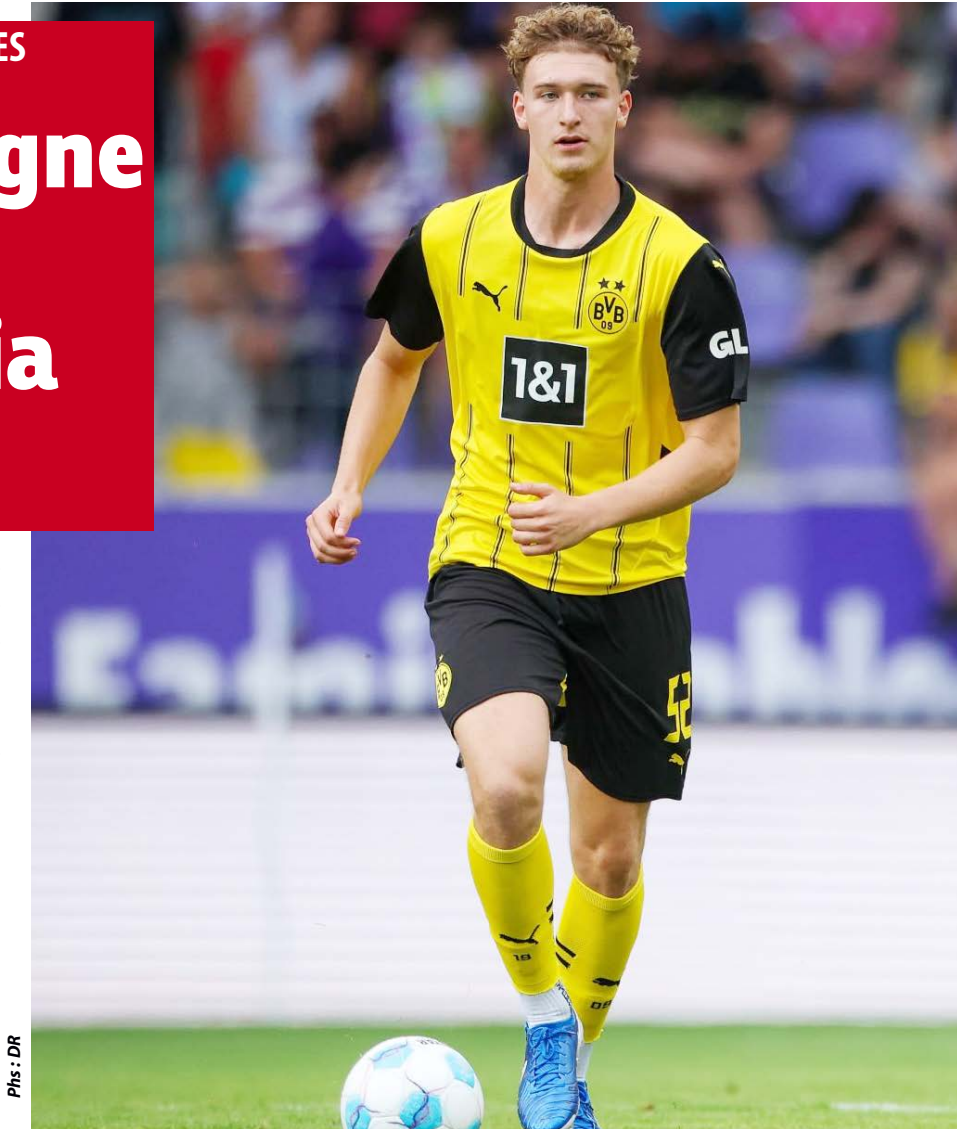
S
T
R
E
C
A
S

FACE AUX CARENCES DÉFENSIVES
DES VERTS

La FAF lorgne une pépite du Borussia Dortmund

Ce n'est un secret pour personne : la défense algérienne constitue un véritable casse-tête pour le sélectionneur Vladimir Petkovic. Le dernier match amical, perdu récemment par l'équipe nationale face à la Suède, a encore une fois mis à nu les carences d'une arrière-garde qui a pris de l'eau de toutes parts durant la première heure du jeu.

Et comme des challenges importants et cruciaux attendent les "Verts" dans les prochains mois, telles que les dernières journées des éliminatoires africaines pour le Mondial-2026 et la phase finale de la coupe d'Afrique des nations, tout le monde parmi les fans du "Club Algérie", croise les doigts. De son côté, l'entraîneur national s'efforce encore à trouver des solutions à la fragilité de sa défense, en particulier sa charnière centrale composée de Bensebaïni et Mandi, montrée souvent du doigt après chaque contre-performance de l'arrière-garde algérienne. Pour d'aucuns, il est temps d'y injecter un sang neuf, surtout au regard des prestations irrégulières de Mandi, qui semble souvent incapable de suivre le rythme du haut niveau en raison de son âge avancé (34 ans). Dans cette optique, la Fédération algérienne de football table énormément sur une éventuelle arrivée d'une jeune pépite du club anglais, Borussia Dortmund, où évolue Bensebaïni. Il s'agit du longiligne défenseur central Lyes Benkara. Selon nos informations, Benkara est enthousiaste à l'idée de porter les couleurs de son pays d'origine, même s'il a déjà joué pour les sélections jeunes d'Allemagne. Toutefois, il



Phs : DR

espère d'abord s'imposer avec l'équipe première de son club, étant donné qu'il s'est contenté de jouer toute la saison écoulée avec les moins de 19 ans ainsi que l'équipe réserve. Il n'est pas exclu que le jeune joueur ait l'opportunité d'avoir un meilleur temps de jeu avec les séniors lors de la saison prochaine, même si ses chances de participer à la Coupe du Monde actuelle semblent très minces.

D'ailleurs, Benkara est resté sur le banc du Borussia Dortmund tout au long de la première sortie de son équipe au titre du Mondial des clubs qui a commencé en début de semaine aux États-Unis.

Le défenseur de 18 ans n'a jamais disputé de match officiel avec le Borussia Dortmund. Il avait été convoqué pour le match contre le FC Barcelone en Ligue des Champions, mais n'y avait pas pris part.

Pour revenir à ce premier match de Dort-

mund au Mondial, il y a lieu de souligner que Ramy Bensebaïni a débuté titulaire contre les Brésiliens de Fluminense.

Originaire de la ville de Constantine, Bensebaïni a disputé l'intégralité de la rencontre soldée sur un score nul et vierge. Le joueur a livré une bonne prestation et, avec ses coéquipiers, a réussi à conserver la cage inviolée.

Bensebaïni a écopé d'un carton jaune moins de deux minutes après le coup d'envoi, devenant ainsi le joueur le plus rapide à recevoir un avertissement dans cette nouvelle édition du tournoi.

Le Borussia Dortmund affrontera les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, puis les Sud-Coréens d'Ulsan lors des deux prochains matchs de la phase de groupes, dans l'espoir de décrocher deux victoires synonymes de qualification pour les huitièmes de finale.

Hakim S.

APRÈS AVOIR REMPORTÉ LE TOURNOI INTERNATIONAL DE BLIDA

Une sélection U17 d'avenir est née

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans a laissé une bonne impression pour sa première sortie, amicale soit-il, en remportant le tournoi triangulaire qui vient d'être joué au stade Mustapha-Tchaker de Blida avec la participation de la Mauritanie et la Tunisie. Les jeunes Fennecs ont ainsi remporté brillamment le titre du tournoi, après avoir enchaîné deux victoires face à la Mauritanie (1-0) et la Tunisie (2-0), respectivement, réalisant ainsi un parcours parfait sans encaisser le moindre but.

La performance livrée face aux « Aigles de Carthage » a été remarquable à tous les niveaux, non seulement sur le plan du résultat, mais aussi en matière de qualité de jeu et de rigueur tactique. Les joueurs du nouvel entraîneur, Amine Ghimouz, ont imposé un rythme soutenu dès les premières minutes, mettant en difficulté la défense tunisienne. Le capitaine Mahmoud Nobli a ouvert le score d'une tête bien placée à la 22e minute, avant que Bilal Daou ne double la mise d'une superbe frappe à la 55e,



assurant une victoire convaincante et méritée. Les acquis ne se limitent pas au volet technique, mais englobent également l'image générale donnée par la sélection nationale, qui laisse entrevoir les prémices d'un projet sportif ambitieux mené par le nouveau sélectionneur Amine Ghimouz.

Depuis sa prise de fonctions, ce dernier s'est attelé à reconstruire l'équipe sur des bases modernes, en adoptant une stratégie axée sur la diversité de l'effectif. Il a notamment intégré

plusieurs joueurs formés dans des académies européennes, dont certains se sont distingués durant ce tournoi, prouvant qu'ils constituent une réelle valeur ajoutée pour ce groupe jeune en quête de renouveau après un précédent échec en qualification à la CAN U17.

Connu pour son attention aux moindres détails, Ghimouz a mis l'accent sur l'aspect tactique et la discipline défensive, ce qui s'est traduit par deux "clean sheets" consécutifs contre des adversaires aux styles de jeu dif-

férents. Il a aussi veillé à instaurer une cohésion au sein du groupe en organisant des stages réguliers, et en mettant les joueurs dans des conditions proches de la compétition, même amicale — une démarche intelligente en vue des prochaines échéances, notamment les qualifications pour la prochaine CAN de la catégorie. La Fédération algérienne de football commence à récolter les fruits de sa stratégie axée sur la formation et la promotion des jeunes talents sur la scène internationale, dans une vision à long terme visant à bâtir une génération compétitive capable de porter haut les couleurs de l'Algérie sur le continent. Il ne fait aucun doute que la prestation de l'équipe nationale U17 lors du tournoi de Blida ne se résume pas à deux simples victoires en amical, mais constitue un message fort : cette nouvelle génération, et du potentiel et de l'ambition, et peut devenir un adversaire redoutable à l'avenir, à condition de poursuivre le travail avec la même rigueur et le même état d'esprit.

H. S.

APRÈS LA POLÉMIQUE SUSCITÉE PAR SON PÈRE

Rayan Kolli réaffirme son engagement envers la sélection algérienne

Le jeune ailier d'origine algérienne, Rayan Kolli, a de nouveau confirmé son engagement à représenter l'équipe nationale algérienne, réfutant toute intention de jouer pour l'Angleterre à l'avenir.

Cette mise au point intervient après une polémique soulevée il y a quelques semaines par une publication de son père sur les réseaux sociaux, qui avait semé le doute.

En réponse à ce qu'a écrit son père, laissant entendre que la pépite des Queens Park Rangers (2e division anglaise) pourrait changer de nationalité sportive, le joueur a précisé lui-même qu'il ne pense aucunement à représenter l'Angleterre.

Dans des déclarations faites à la presse algérienne en marge de son séjour en Algérie où il passe quelques jours de vacances, Kolli a manifesté son attachement à l'Algérie, précisant que son objectif est d'intégrer l'équipe nationale A, avec l'espoir de participer à de grandes compétitions comme la Coupe d'Afrique des nations et la Coupe du monde.

À propos du post de son père, il a déclaré : « Ce que mon père a dit a été mal interprété. Je n'ai jamais pensé à jouer pour une autre sélection que l'Algérie, car je suis Algérien et j'ai reçu



PHOTO: M. A. T.

une éducation algérienne. »

Lorsqu'on lui a demandé s'il envisageait un autre choix de sélection, il a répondu : « Si je reçois une convocation de la sélection nationale, je ne dirai pas non. L'équipe nationale est ma priorité numéro un. »

Il a ajouté : « Inch'Allah, la CAN et la Coupe du Monde. Je veux jouer avec l'Algérie. »

Âgé de 20 ans, Kolli a disputé 21 matchs cette saison avec son club, inscrivant 5 buts et délivrant 3 passes décisives, un bon bilan pour un jeune joueur qui vient tout juste de débiter sa carrière professionnelle, estiment les observateurs.

« J'ai grandi algérien »

Face à la polémique née des déclarations de son père, Rayan Kolli a tenu à clarifier sa position. En visite en Algérie, le jeune attaquant de QPR a réaffirmé avec conviction son attachement aux Verts. Une mise au point attendue, dans un contexte où les talents binationaux sont très sollicités à l'international. Rayan Kolli n'a pas tardé à rétablir les choses. Alors que la rumeur d'un possible changement de nationalité sportive s'est amplifiée après un message ambigu publié par son père sur les réseaux sociaux, le jeune international U20 algérien a

mis fin au doute avec des mots clairs. Présent en Algérie cette semaine, il a profité de son passage au pays pour afficher un discours rassurant et limpide. « Je n'ai pas dit que je voulais changer de nationalité sportive.

Ce qu'a pu dire mon père a peut-être été mal compris », a affirmé Kolli. A travers ces propos, il a tenu à distinguer ses intentions personnelles de celles exprimées par son entourage. Un message qui vise à apaiser les tensions et à éviter toute instrumentalisation autour de son avenir international. Âgé de 19 ans, Rayan Kolli

est un pur produit du football anglais. Formé à Queens Park Rangers, il s'est rapidement imposé comme un espoir prometteur de Championship. Pourtant, malgré ses bonnes performances en club, il n'a pas été convoqué par Vladimir Petkovic pour le dernier stage de l'équipe A en juin. C'est cette absence qui avait déclenché l'intervention publique de son père, laissant entendre que le joueur allait "réfléchir à son avenir". Loin de se positionner comme une victime ou un oublié, Kolli a préféré insister sur son attachement au maillot national : « J'ai grandi

en une maison algérienne. Si l'équipe nationale m'appelle, je répondrai toujours. C'est mon choix numéro un. » Une déclaration forte qui rappelle que l'amour du drapeau ne se mesure pas à une convocation. L'attaquant a également exprimé son admiration pour les infrastructures sportives en Algérie : « Nos stades sont très beaux. Même en Europe, on n'avait pas des stades comme ça. Quand des joueurs européens viennent chez nous, ils sont surpris. » Un témoignage valorisant qui contraste avec les discours souvent critiques des binationaux sur les conditions locales. En pleine progression avec QPR, Kolli espère désormais franchir un cap et intégrer prochainement les rangs de l'équipe A : « J'espère être là avec l'EN pour la Coupe d'Afrique et la Coupe du monde. » Son ambition est claire, et sa fidélité affirmée. Reste désormais d'évaluer l'opportunité de lui ouvrir les portes du groupe.

A travers cette mise au point, Rayan Kolli confirme qu'il n'est pas seulement un joueur prometteur, mais aussi un jeune homme attaché à ses racines. Un message qui, à lui seul, vaut une convocation ?

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA toujours sur le fil du rasoir, le CRB garde espoir

Suspense total à une journée de la fin du championnat, le Mouloudia d'Alger reste en tête malgré un match nul mardi dernier à Chlef, tandis que le CR Belouizdad poursuit sa remontée pour tenter un exploit de dernière minute. À l'issue de la 29e journée de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger n'a toujours pas officialisé son sacre. Le "Doyen", leader du championnat avec 57 points, a concédé un match nul (0-0) sur le terrain de l'ASO Chlef, ce qui, paradoxalement, rapproche encore un peu plus le club de la capitale du titre. Ce résultat, bien que décevant sur le plan du jeu, laisse encore au Mouloudia la possibilité de décrocher son 9e titre de champion lors de la dernière journée, à condition de vaincre le NC Magra à domicile. La formation chélifienne, pour sa part, obtient ce point précieux qui assure définitivement son maintien en Ligue 1, un soulagement après une saison marquée par de nombreuses difficultés. L'ASO a bien résisté face à un MCA plus entreprenant mais manquant de réalisme. Dans une rencontre où la prudence dominait, les deux équipes semblaient se satisfaire de ce résultat, les joueurs du Mouloudia privilégiant la gestion de leur avantage plutôt que de se livrer dans une confrontation plus ouverte.

LE CR BELOUIZDAD REPREND LA 2E PLACE
Le CR Belouizdad, quant à lui, n'a pas failli face au MC Oran et s'est imposé 2-0 grâce à deux réalisations de Mahious et Hamroune. Ce succès permet au Chabab de prendre la 2e place au classement, devançant ainsi la JS Kabylie, et de maintenir vivant l'espoir d'un titre improbable. Les Belouizdadis, désormais à 3 points du MCA, savent qu'un exploit lors de la dernière journée (victoire à Akbou et défaite du Mouloudia face à Magra) leur permettrait de coiffer le Mouloudia sur le fil. Cette perspective donne des ailes à une équipe qui vient de signer sa troisième victoire consécutive, et qui peut nourrir l'ambition de décrocher le titre de champion. La formation dirigée par Ramovic semble en grande forme, et son triomphe face au MCO, même s'il ne souffrait d'aucune contestation, envoie un message fort à son concurrent principal. À Akbou, le CRB tentera de forcer la décision, tout en espérant que le Mouloudia trébuche contre le NCM.

LA JS KABYLIE S'ÉLOIGNE DE LA C1
La JS Kabylie, qui avait l'opportunité de conserver sa 2e place, n'a pu faire mieux qu'un match nul (0-0) face à l'ESM à Mostaganem. Un résultat frustrant pour la formation kabyle, d'autant plus que le match a été marqué par une décision arbitrale controversée. À la 86e minute, un penalty sifflé en faveur de la JSK pour une faute sur Akhrib a été annulé après consultation du VAR, un retournement de situation qui a provoqué la colère des dirigeants et des supporters kabyles. La frustration est d'autant plus grande que l'ESM, menacée par la relégation, aurait pu offrir plus de difficultés à la JSK, mais la défense kabyle a bien tenu. Ce match nul, combiné à la victoire du CRB, permet au club de Laâqiba de reprendre la 2e place et de s'approcher de plus en plus d'une qualification pour la prochaine Ligue des champions. Si la situation semble désormais presque impossible pour la JSK, les Kabyles n'ont pas dit leur dernier mot et espèrent encore un faux pas du Chabab lors de la dernière journée pour espérer un retour sur le podium.

LA LUTTE POUR LE MAINTIEN CONTINUE
Dans le bas du classement, la lutte pour le maintien est toujours aussi intense. Le NC Magra a redonné un peu d'espoir à ses supporters en s'imposant 2-1 contre le CS Constantine, grâce à un doublé d'Amrane. Cependant, l'équipe de Magra doit espérer un mauvais résultat de l'autre formation l'ES Mostaganem, pour garantir sa survie en Ligue 1. En revanche, l'USM Alger, qui a renoué avec

la victoire après plusieurs résultats décevants, a battu l'ES Sétif 1-0, un succès obtenu grâce à un tir décisif de Ghacha à la 85e minute. Les "Rouge et Noir", bien qu'ayant joué à 10 après l'expulsion de Nabil Lamara, ont tenu bon et décrochent une victoire précieuse pour leur moral et leur position au classement. L'US Biskra, déjà condamnée à la relégation, n'a pas été en mesure de stopper sa chute, s'inclinant 2-1 face à l'USM Khenchela, une équipe qui, elle, souffle un peu en s'éloignant de la zone dangereuse. Ainsi, la dernière journée s'annonce palpitante. Le Mouloudia d'Alger reste maître de son destin, mais avec une pression considérable, tandis que le CR Belouizdad, bien que toujours en retrait, nourrit des espoirs réalistes d'un exploit. De son côté, la JS Kabylie devra prier pour un faux pas du Chabab et pour que ses joueurs s'imposent face à l'ASO Chlef. Dans la course à la Ligue des champions, rien n'est encore joué, et tout se décidera lors de cette ultime journée. La lutte pour éviter la relégation, quant à elle, reste aussi incertaine, entre Magra. L'Es Mostaganem encore en danger. La saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis s'achèvera donc sur une note de suspense intense, avec des enjeux cruciaux qui concerneront à la fois les champions et les clubs lutant pour leur survie en élite. Une dernière journée qui promet de belles émotions pour tous les amateurs de football algérien.

Mohamed Aoume Touniait

Lundi, 16 juin 2025 :
US Biskra - USM Khenchela 1-2
USM Alger - ES Sétif 1-0

Mardi, 17 juin 2025 :
NC Magra - CS Constantine 2-1
CR Belouizdad - MC Oran 2-0
MC El-Bayadh - Olympique Akbou 0-1
ASO Chlef - MC Alger 0-0
ES Mostaganem - JS Kabylie 0-0
JS Saoura - Paradou AC 3-2

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	57	29
2). CR Belouizdad	54	29
3). JS Kabylie	53	29
4). JS Saoura	42	29
5). Paradou AC	41	29
6). USM Alger	40	29
7). CS Constantine	38	29
→). ES Sétif	38	29
9). MC Oran	37	29
→). USM Khenchela	37	29
11). O. Akbou	36	29
→). MC El-Bayadh	36	29
13). ASO Chlef	34	29
14). ES Mostaganem	31	29
15). NC Magra	30	29
16). US Biskra	20	29

FAF

Journée d'étude sur la prévention médicale en football

La Fédération algérienne de football organisera le jeudi 19 juin à l'hôtel Golden Tulip opéra à Ouled Fayette (Alger), une journée d'étude médicale sur le système de prévention et de protection en milieu du football. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts de la FAF visant à promouvoir ce système, permettra aux participants un échange de leur expérience sur le terrain, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Signalons que cette journée d'étude est destinée uniquement aux médecins de ligues (LFP et LNFA) et des clubs de Ligue 1 et Ligue 2, ajoute la même source.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (MESSIEURS)

Le NB Staouéli s'offre l'USMA en finale

Le NB Staoueli a décroché, mardi soir à la Coupole du Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger, sa quatrième Coupe d'Algérie de basket-ball. Un sacre d'autant plus éclatant qu'il a été obtenu face à l'USM Alger, champion sortant, au terme d'une finale renversante. En s'imposant 59-46, le club de la banlieue ouest d'Alger confirme son retour au sommet du basket national.

Mené à la mi-temps (27-31), le NB Staoueli a fait parler son expérience et sa rigueur défensive pour inverser la tendance dès le troisième quart-temps, remporté largement sur le score de 23 à 7. Ce passage à vide de l'USMA, incapable de contenir la dynamique adverse, a scellé le sort



du match. Avec un dernier quart bien géré (9-8), Staoueli a validé son succès dans une finale marquée par l'intensité et la discipline tactique. Ce succès permet au NB Staoueli de décrocher sa quatrième Coupe d'Algérie, après celles remportées en 1999, 2000 et 2007. Il succède ainsi à son adversaire du jour, l'USMA, qui l'avait emporté en 2024. Cette performance vient couronner une saison exceptionnelle pour les hommes de Mohamed Yahia, qui réalisent un doublé historique, ayant également décroché, quelques jours plus tôt, le titre de champion d'Algérie 2025 face au NA Hussein-Dey.

L'USM Alger, de son côté, nourrit bien des regrets. Après un bon début de rencontre et une avance de quatre points à la pause, les Rouge et Noir se sont effondrés en seconde période. Leur quête d'un deuxième doublé consécutif, après celui de 2024, s'arrête donc brus-

quement, face à une équipe de Staoueli plus lucide et mieux organisée. Avec ce titre, le NB Staoueli rejoint un cercle restreint de clubs à avoir marqué de leur empreinte la Coupe d'Algérie. Si le GS Pétroliers domine toujours le palmarès avec dix titres consécutifs entre 2009 et 2019, Staoueli s'installe durablement parmi les formations les plus titrées du pays. En l'espace de deux décennies, le club a prouvé qu'il restait une valeur sûre du basket national. Ce doublé coupe-championnat rappelle celui réalisé en 2007, déjà sous les couleurs de Staoueli. Le défi sera désormais de maintenir ce niveau d'excellence et de s'inscrire dans la durée. Le club semble en avoir les moyens, tant sur le plan technique que structurel. Après un tel triomphe, une seule question subsiste : le NB Staoueli est-il parti pour régner de nouveau sur le basket algérien ?

M. A. T.

EN PRÉVISION DU CHAMPIONNAT ARABE DE BASKET-BALL

16 joueurs seront sélectionnés pour un stage de préparation en Turquie

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de basketball limitera son effectif à seize joueurs pour son deuxième stage, prévu du 2 au 14 juillet en Turquie, dans le cadre de la préparation du prochain Championnat arabe qui se déroulera juste après en Tunisie, a annoncé mardi à Alger le sélectionneur national, Ali Bouziane. La sélection nationale abordera sa phase préparatoire par un premier stage bloqué, du 18 au 26 juin à l'Ecole Supérieure de restauration et d'hôtellerie d'Ain Bénian, avec un effectif élargi de près d'une quarantaine de joueurs, entre seniors aguerris et jeunes de moins de 23 ans. "Ce stage sera ponctué par deux matchs d'entraînement, les 25 et 26 juin, entre les seniors et les U23, après quoi, nous établirons la liste des seize meilleurs joueurs qui iront en Turquie pour le deuxième stage" a détaillé le sélectionneur national en conférence presse, tenue à la salle de conférence du stade du 5-Juillet (Alger). Bouziane a admis qu'il était "difficile d'évaluer l'effectif en si peu de temps", mais il a expliqué que "le Championnat arabe débutera très bientôt", faisant qu'il

ne peut pas "consacrer trois semaines à l'évaluation, et ne garder que quelques jours pour la préparation effective". Néanmoins, Bouziane a assuré qu'il fera de son mieux pour "ne léser aucun joueur" au moment de dresser sa liste. Pour cela, il compte sur "le regard averti" de son adjoint Réda Hacheimi, "qui connaît mieux les joueurs locaux", faisant que son jugement sera crucial au moment de dresser cette liste. Selon le sélectionneur national, "les portes de l'équipe restent ouvertes pour tout le monde. Donc, même si un joueur n'est pas retenu pour le Championnat arabe, il aura l'occasion de l'être à l'avenir" a-t-il encore promis. Bouziane a affirmé que son "principal objectif consiste à travailler sur le long terme et à poser des fondements solides, pour former une équipe nationale performante et surtout durable dans le temps, et au plus haut niveau". Cependant, il a admis qu'en cours de route "il y aura des objectifs à court et à moyen termes, qu'il faudra également atteindre". Parmi eux, l'Afro-CAN de 2027 et l'Afro-Basket de 2028, surtout que cela fait près de dix ans que l'Algérie

n'a pas disputé d'Afro-Basket et qu'il est temps pour elle de revenir aux devants de la scène, au moins sur le plan continental. Interrogé sur sa philosophie de jeu, Bouziane a expliqué qu'il prône un basket moderne, physique, dynamique et agressif. Pour ce qui est des joueurs, j'ai une préférence pour les éléments doués et talentueux, mais qui sont disciplinés et surtout capables d'accepter un rôle. Les qualités physiques sont importantes, certes, mais il est primordial d'avoir des joueurs qui peuvent épouser leur

rôle au sens propre" a-t-il souhaité avoir dans son effectif. Pendant son stage de préparation en Turquie, la sélection nationale, disputera trois matchs amicaux, entre le 11 et le 13 juillet, respectivement contre l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Azerbaïdjan. Après quoi, la sélection nationale rentrera le 15 juillet en Algérie, pour un dernier stage de perfectionnement, avant de se rendre en Tunisie le 22 juillet, en prévision du Championnat arabe, prévu du 25 juillet au 2 août à Nabeul (Tunisie).

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (MESSIEURS)

O.El-Oued - HBC El-Biar choc des demi-finales

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball 2025 (messieurs), prévues jeudi, seront dominées par le choc opposant à Mila, le tout nouveau champion d'Algérie, l'Olympique d'El-Oued au vice-champion, le HBC El-Biar, alors que l'autre affiche mettra aux prises le CABB Arreridj à la JSE Skikda dans un derby alléchant de l'Est algérien. La formation d'El-Oued, auréolée par son sacre historique samedi dernier à la Salle Harcha, aux dépens de El-Biarois (17-16), entamera cette rencontre domiciliée à Mila, avec un ascendant psychologue certain, alors que le club des hauteurs d'Alger, pourtant renforcé par l'international, Messaoud Berkous, cherchera à prendre sa revanche et sauver sa saison par un trophée qui serait le premier pour le club. L'autre demi-finale domiciliée à

GRAND PRIX DE TUNIS (PARA-ATHLÉTISME)

Onze médailles algériennes et un record du monde

La sélection algérienne de para-athlétisme a brillé mardi dernier dès la première journée du Grand Prix international de Tunis, avec un total impressionnant de onze médailles et un record du monde signé Mohamed Berrahal. Une performance qui place l'Algérie parmi les grandes nations de ce rendez-vous international rassemblant plus de 300 athlètes.

Mohamed Berrahal a offert à l'Algérie une entrée fracassante en établissant un nouveau record du monde au lancer du disque (F51-52). Avec un jet mesuré à 13,66 mètres, réalisé lors de son quatrième essai, il a cumulé 1055 points, devançant largement ses rivaux Uladzislau Hyrd (964 pts) et Velimir Sandor (839 pts). Un exploit qui confirme la stature mondiale du para-athlète algérien dans sa spécialité. Autre moment fort : le lancer de poids F32 a vu un triplé historique algérien. Mohamed Nadjib Amchi s'est imposé avec un jet de 10,43 mètres, sa meilleure marque de la saison. Il a été suivi de Walid Ferhah (10,03 m) et Ahmed Mehdeib (8,98 m). Ce dernier s'est rattrapé plus tard au lancer du club en décrochant l'or avec 38,36 mètres, devant ses compatriotes Ferhah (38,19 m) et Missouni (37,77 m). Mokhtar Didane a également décroché l'or sur le 100 mètres (T35-36) avec un chrono de 12.19 (901 pts), dominant la course face au Malaisien Puzi et au Marocain Zakary. Chez les femmes, Mounia Gasmi s'est classée troisième au lancer du club avec un jet de 23,40 mètres, ajoutant une médaille de bronze au compteur national.

Ryma Sihem Khalfaoui a complété la belle moisson féminine en s'illustrant au saut en longueur (T36), avec une tentative à 2,17 mètres, qui lui a valu la médaille de bronze. De son côté, Ishamane Boudjadar a pris la 7e place au poids (F33-34), mais a signé un nouveau record africain à 5,41 mètres. Au classement général provisoire, l'Algérie occupe la deuxième place avec 4 médailles d'or, 3 en argent et 4 en bronze. Elle se place derrière la Tunisie (5 or) et devant la Nigeria. Cette performance augure de belles perspectives pour la suite du Grand Prix, avec plusieurs épreuves attendues lors de la deuxième journée.

Avec une telle dynamique, l'Algérie peut-elle finir en tête de ce prestigieux rendez-vous paralympique ?

M. A. T.

Programme des demi-finales:

Vendredi 20 juin (16h00):

à Mila: O.El-Oued - HBC El-Biar
à Oued Athmania: CRBB Arreridj - JSE Skikda

ITALIE

Gennaro Gattuso, combattant né

En prenant les commandes d'une Italie mal partie pour le Mondial-2026 et en quête de rachat, Gennaro Gattuso est dans son élément: le combat était sa marque de fabrique lorsqu'il était joueur, même s'il peine à le transmettre depuis ses débuts d'entraîneur.

C'est un terme italien devenu concept international du foot: la grinta, cette détermination, rage de vaincre, agressivité même, dont le nouveau sélectionneur de la Nazionale, qui sera officiellement intronisé jeudi à Rome, a longtemps été l'incarnation sous le maillot de l'AC Milan. Ou, comme le disait Zlatan Ibrahimovic, un autre mort de faim des terrains et ancien coéquipier de Gattuso: "Pas besoin de lui expliquer ce qu'il faut faire pour gagner (...) Si tu dois partir à la guerre, le premier à qui tu penses, c'est Gattuso, il n'y en a pas beaucoup comme lui".

Au commencement donc, et sans doute jusqu'à la fin, il y eut le combat. Celui d'un gamin né le 9 janvier 1978 à Corigliano Calabro, une ville moyenne de Calabre où son père Franco, menuisier, joue dans l'équipe locale qui évolue en 4e division italienne. A douze ans, Gattuso junior connaît son premier échec: Bologne lui refuse l'entrée de son centre de formation, mais il rebondit dans un club moins prestigieux, à Pérouse.

DÉBUTS À 18 ANS EN SERIE B



Il fait ses débuts à 18 ans, en mars 1996, dans l'équipe première qui évolue alors en Serie B, puis découvre la saison suivante l'élite. Au printemps 1997, en infraction des règles Fifa de l'époque en matière de transferts, Gattuso file à l'anglaise aux Glasgow Rangers, attiré par un salaire mirobolant pour l'époque de deux milliards de liras (1 M EUR) sur quatre ans et un championnat correspondant encore plus à son style de jeu, un milieu de terrain agressif et sans concession. Son expérience écossaise, marquée aussi par la rencontre de Carla, sa femme et mère de leurs deux enfants, est abrégée lorsque le nouvel entraîneur des Rangers le fait jouer en défense. En octobre 1998, Gattuso retrouve la Serie A avec la Salernitana où en seulement 25 matchs, tout en hargne, il convainc l'AC Milan de lui donner sa chance. Avec le Milan entre 1999 et 2012, Gattuso a tout gagné: le Championnat d'Italie (2004, 2011), la Coupe d'Italie (2003), la Supercoupe d'Italie (2004, 2011), la Ligue des champions (2003, 2007), la Supercoupe d'Europe (2003, 2007) et la Coupe du monde des clubs (2007).

Sous la conduite de Carlo Ancelotti, son mentor, Gattuso devient "Ringhio" (celui qui grogne), infatigable milieu défensif qui étouffe et agresse ses adversaires (90 avertissements en 15 saisons de Serie A mais "seulement" quatre expulsions), les exaspère aussi.

MONDIAL DES CLUBS

L'Inter milan accroché par Monterrey

Pour sa première sortie depuis la claque infligée en Ligue des Champions par le Paris Saint-Germain, l'Inter Milan n'a pas pu faire mieux qu'un nul face aux Mexicains de Monterrey (1-1). Lautaro Martinez a répondu à l'immortel Sergio Ramos qui s'était offert un but sur corner pour ouvrir le score. Dans l'autre rencontre de la nuit, les Sud-Africains de Mamelodi se sont imposés face à Ulsan (1-0).

L'Inter Milan ne s'est pas encore totalement remis de la gifle infligée par le Paris SG en finale de la Ligue des champions, concédant mardi un match nul contre le club mexicain de Monterrey (1-1) au Rose Bowl de Los Angeles, au Mondial des clubs. Pour ce match animé, le stade était à moitié rempli (environ 40.000 personnes), loin des 80.000 spectateurs de PSG-Atlético Madrid de dimanche. L'Inter Milan souhaitait tourner la page de l'humiliante défaite en finale de Ligue des champions contre le Paris SG, avec un nouvel entraîneur, l'ancien joueur maison Cristian Chivu.

Mais pour l'Inter, impérial lors de sa campagne européenne avant sa chute spectaculaire du 31 mai, la rencontre a été loin d'être simple, signe

que le traumatisme est toujours vivace. Les absences sur blessure de Hakan Calhanoglu et Denzel Dumfries n'ont pas aidé. Le Français Marcus Thuram, lui, n'est entré qu'en deuxième période. Ainsi les Nerazzuri ont encaissé le premier but par Sergio Ramos, qui, à 39 ans, semble toujours avoir plus d'un tour dans son sac. L'ancien Madrilène et Parisien s'est intelligemment démarqué de Francesco Acerbi sur un corner obtenu contre le cours du jeu par Monterrey (25e).

Les moqueries des supporters mexicains dans le virage auraient pu faire vriller les Milanais, mais ceux-ci ont ensuite su reprendre là où ils avaient démarré, c'est-à-dire avec une domination totale de l'entrejeu et une occupation constante de la moitié de terrain adverse. Il y a d'abord eu un gros raté de Sebastiano Esposito, qui a buté à bout portant sur le pied du portier Esteban Andrada, sur un service de Carlos Augusto (28e). Puis l'inévitable Lautaro Martinez, qui avait pourtant confié n'avoir pas parlé pendant plusieurs jours après la défaite contre Paris, a remis son équipe à l'endroit. Il a poussé le ballon dans les filets sur un nouveau centre au cordeau de

Carlos Augusto, lancé par Kristjan Asllani d'une louche astucieuse, sur un coup franc lointain obtenu par Benjamin Pavard (42e).

Les Intéristes pensaient peut-être avoir fait le plus dur mais il fallait encore marquer le but de la victoire. Et c'est Monterrey qui a d'abord failli prendre l'avantage, par une frappe subite de Canales aux 35 mètres, qui trouva le poteau de Yann Sommer. Ensuite, l'Inter a été approximatif au moment des dernières passes et des tirs, à l'image des frappes imprécises de Nicolo Barella, Lautaro Martinez et Nicola Zalewski. Attention, si le match contre les Urawa Red Diamonds samedi devrait être une formalité, il faudra faire un bon résultat le 25 juin contre River Plate, vainqueurs des Japonais 3-1 plus tôt dans la journée, pour se sortir à coup sûr de ce groupe E.

MAMELODI VIENT À BOUT D'ULSAN

Dans l'autre match de la nuit, Mamelodi Sundowns a réussi son entrée en battant Ulsan (1-0), mardi à Orlando, où le coup d'envoi a été retardé d'environ une heure après une alerte météo avec risque d'éclairs et d'orages. L'atta-

CHAMPION DU MONDE 2006

Son face à face en Ligue des champions en février 2011, avec Joe Jordan, l'entraîneur-adjoint de Tottenham, qu'il saisit par la gorge lui vaudra cinq matchs de suspension. Des combats, Gattuso en a menés d'autres avec cette Nazionale qu'il va retrouver quinze ans après sa 73e et dernière sélection (un but). Sous le maillot azzuro, il remporte le Mondial-2006 face à la France de Zinédine Zidane (1-1 a.p., 5 tab à 3). Sa carrière d'entraîneur, débutée en 2013 dans le club suisse de Sion, fait pâle figure en comparaison: un seul titre (Coupe d'Italie 2020 avec Naples) et bien des désillusions, comme à Valence (2022-23) ou Marseille (2023-24) où, rapidement à bout de souffle, il est remercié. Même son retour au Milan, alors en pleine déconfiture, ne l'a pas fait décoller (2017-19). Gattuso n'a pas perdu son tempérament volcanique et reste capable, comme récemment, de s'en prendre en direct à un consultant d'une télévision croate lors de sa seule saison, là aussi décevante, aux commandes de l'Hajduk Split.

C'est ce feu intérieur, cette foi dans le combat, que les dirigeants du football italien attendent qu'il instille à une Nazionale manquant cruellement de personnalité et de talent, et menacée de rater une troisième Coupe du monde de suite après 2018 et 2022.

quant de l'équipe sud-africaine Iqraam Rayners a été l'auteur du but de la victoire (36e), bien servi en profondeur par son coéquipier Themba Zwane.

Grâce à ce succès, Mamelodi prend la tête du groupe F, devant les Brésiliens de Fluminense et les Allemands de Dortmund qui se sont neutralisés (0-0) plus tôt. Prévu à 18h00 (22H00 GMT), le coup d'envoi du match a finalement été donné peu après 19h00 (23H00 GMT). Les deux équipes avaient fait leur entrée sur le terrain et étaient sur le point de jouer, quand l'arbitre français Clément Turpin les a invitées à rentrer aux vestiaires.

SEULEMENT 3412 SPECTATEURS

Très peu de spectateurs, selon les images retransmises par le diffuseur, étaient alors présents dans les tribunes de l'Inter&Co Stadium pouvant pourtant en accueillir 25.000. Au final, selon les chiffres officiels, 3.412 personnes ont été recensées. Un très faible total qui témoigne du manque d'intérêt porté à cette rencontre, alors que la question de l'affluence au Mondial des clubs est un sujet de préoccupation pour la Fifa.

BARÇA

Joan Garcia fait ses adieux à l'Espanyol

L'arrivée de Joan Garcia (24 ans, 38 matchs en Liga cette saison) au FC Barcelone se précise. Censé s'engager avec le Barça dans les prochaines heures, le gardien a fait ses adieux à l'Espanyol, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux ce mercredi. "Je sais que cette décision ne sera pas facile à comprendre pour tout le monde. Je ne vous demande pas de la comprendre. Mais je veux que vous sachiez que c'est une décision mûrement réfléchie. Je ne pense pas seulement à ma carrière, mais aussi à ce qui est le mieux pour le club, pour ma famille et pour moi", a notamment confié le portier ibère. Les Catalans vont déboursier 25 millions d'euros pour s'offrir les services du champion olympique de Paris.

PREMIER LEAGUE

Manchester United-Arsenal et Liverpool-Bournemouth pour lancer la saison

Ce mercredi, la Premier League a annoncé le calendrier pour la saison 2025-26. Pour la première journée, Liverpool, le champion en titre, recevra Bournemouth. De son côté, Arsenal se rendra sur la pelouse de Manchester United. Manchester City, troisième la saison passée, tentera de bien démarrer sa saison à Wolverhampton.

Liverpool étrennera la défense de son titre à domicile contre Bournemouth, le vendredi 15 août en ouverture de la première journée de la saison prochaine en Premier League, selon le calendrier de la compétition dévoilé mercredi. L'équipe d'Arne Slot, en quête d'un 21e titre national dans son histoire, sera largement favorite à Anfield Road contre une formation qui a terminé la saison dernière à la neuvième place. Liverpool aura le week-end suivant un déplacement difficile lors de la deuxième journée à Newcastle, cinquième la saison dernière et de ce fait qualifié pour la Ligue des champions.

Puis les Reds accueilleront lors de la troisième journée, durant le dernier week-end d'août, Arsenal, vice-champion d'Angleterre au cours des trois dernières saisons. Dans le cadre de cette première journée, Arsenal, demi-finaliste de la dernière ligue des champions et vice-champion d'Angleterre pour la troisième année de suite, ira affronter le dimanche 17 août Manchester United, qui va tâcher de tourner la page d'une saison dernière chaotique, terminée à une 15e place bien loin de ses standards.

Manchester City, troisième la saison passée, tentera de bien démarrer sa saison à Wolverhampton, qui a terminé le dernier exercice à la traîne, à la 16e place. Chelsea, quatrième en 2024/25 et vainqueur de la Ligue Conférence, recevra le dimanche 17 août dans un derby londonien Crystal Palace, 12e la saison dernière. La saison se terminera le 24 mai, moins de trois semaines avant le coup d'envoi du Mondial 2026, le 11 juin au stade Aztèque à Mexico.

KENYA

Une personne tuée lors de manifestations dans la capitale Nairobi

Une personne a été tuée mardi à Nairobi, la capitale kenyane, alors que des manifestations ont éclaté pour la deuxième semaine consécutive, paralysant les commerces et faisant de nombreux blessés. Les manifestations ont été déclenchées par la mort, annoncée le 8 juin, d'Albert Ojwang, enseignant et personnalité des réseaux sociaux, décédé en garde à vue.

Ojwang était accusé de diffamation envers l'inspecteur général adjoint de la police, Eliud Langat. Sa mort a déclenché l'indignation du public et une vague de protestations qui a débuté le 12 juin. Les manifestants ont accusé la police d'avoir enlevé et tué des opposants au gouvernement. Portant des pancartes et scandant des slogans anti-gouvernementaux, ils sont descendus dans la rue pour réclamer justice. « Arrêtez les brutalités policières », pouvait-on lire sur une pancarte brandie par un jeune manifestant le long de l'avenue Kenyatta. Non loin de là, un autre groupe scandait : « Nous sommes paci-



Ph: O.R.

fiques, arrêtez de nous tuer. » La police a riposté avec des gaz lacrymogènes, provoquant des affrontements violents. Les commerçants du quartier central des affaires (CBD) ont fermé leurs magasins par crainte de pillages et d'affrontements, notamment avec des manifestants pro-gouvernementaux rivaux. Les rues du quartier central des affaires, habituellement grouillantes d'activité, étaient largement désertes. Si certains employés de bureau et usagers des transports en commun sont restés à

l'écart, beaucoup de ceux qui étaient déjà sur place se sont empressés de partir. Langat a déclaré lundi qu'il se retirait « compte tenu des enquêtes en cours » sur la mort d'Ojwang. Le haut gradé de la police est accusé d'avoir omis de reconnaître sa qualité de plaignant et d'avoir donné des ordres illégaux ayant entraîné la mort du blogueur. Les transports publics dans la capitale ont également été fortement perturbés, les opérateurs retirant leurs véhicules pour des raisons de sécurité. « Aujourd'hui,

nous avons perdu du terrain. Peu de gens se rendaient au centre-ville. Nous espérons que les problèmes soulevés seront bientôt résolus », a déclaré Samuel Wekesa, opérateur de matatu sur la ligne Nairobi-Kitengela. Des manifestations similaires ont été signalées dans la ville côtière de Mombasa, où les violences ont fait de nombreux blessés et de nombreuses arrestations. La police a dû faire face à l'escalade des affrontements.

R. I.

AYANT UNE IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR L'ANGOLA.

Les travaux du projet hydroélectrique de Caculo Cabaca achevés

Le tunnel de fuite du projet hydroélectrique de Caculo Cabaca, construit par China Gezhouba Group Corporation (CGGC), a été entièrement achevé dans la province angolaise de Cuanza Norte. Il s'agit d'une étape importante

UNE ONG NIGÉRIENNE POUR FREINER LA DÉSERTIFICATION DANS LE PAYS

« Planter et entretenir des arbres doit être un réflexe quotidien »

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, Sani Ayoub, directeur des Jeunes Volontaires pour l'Environnement au Niger, a appelé à « une mobilisation accrue » pour freiner ce phénomène, saluant les efforts en cours mais les jugeant « encore insuffisants ». Dans ses déclarations, selon lui, « intensifier la protection de l'environnement et le reboisement sont deux actions cruciales » dans un pays sahélien frappé par des chaleurs extrêmes, indiquant que « planter et entretenir des arbres doit être un réflexe quotidien », souligne-t-il, prônant des « solutions basées sur la nature ». Il se réjouit de multiplication des initiatives jeunes pour la protection de l'environnement, indiquant qu'« ils innovent pour une économie verte ». L'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement a marqué la journée mondiale pour lutter contre la désertification en s'associant au Festival Slam Ecolo, où des artistes engagés portent le message écologique.

R. I.

dans les principaux travaux du plus grand projet hydroélectrique entrepris par une entreprise chinoise dans ce pays d'Afrique australe. Le ministre de l'Énergie et de l'Eau, João Borges, s'est déclaré satisfait de l'avancement du projet, soulignant son importance stratégique pour l'Angola. Cela permettra non seulement d'améliorer la capacité de production d'électricité du pays, mais aussi d'améliorer la fiabilité du réseau électrique national et de soutenir la croissance des secteurs industriels vitaux de l'Angola, a déclaré Borges. Chen Yonggang, directeur général du projet hydroélectrique CGGC Caculo Cabaca, a noté que l'achèvement du tunnel de fuite supprime un obstacle critique pour l'installation ultérieure d'unités de production et

de retenue d'eau pour la production d'électricité. Selon Chen, le projet est situé à Dondo, dans la province de Cuanza Norte, au milieu du fleuve Kwanza, l'un des plus longs fleuves d'Angola. Avec une capacité installée totale de 2 172 mégawatts, la centrale hydroélectrique devrait produire en moyenne 8 566 gigawatt-heures d'électricité par an une fois achevée.

Il est également prévu de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 7,2 millions de tonnes par an, tout en assurant la régulation des pointes de charge et le contrôle des crues. Au plus fort de la construction, le projet créera plus de 6 000 emplois locaux.

R. I.

RD CONGO

Plus de 130.000 nouveaux déplacés dans le Nord-Kivu en mai

Les violences armées persistantes dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont provoqué le déplacement de plus de 130.000 personnes en mai, a indiqué mardi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Selon le dernier rapport mensuel d'OCHA, les territoires de Rutshuru, Lubero, Masisi, Beni et Walikale restent les épi-

centres des combats entre groupes armés, entraînant une grave détérioration de la situation humanitaire. Les combats ont fait plusieurs morts et blessés, détruit des infrastructures essentielles, et provoqué la suspension des services de santé pour des milliers de civils. « L'accès humanitaire demeure extrêmement limité dans plusieurs zones », a souligné OCHA. L'Agence onusienne signale toutefois des besoins persistants non couverts,

notamment en matière d'abris, d'assainissement et de protection des civils. Plus de 4,19 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans la province. Depuis janvier 2025, la situation sécuritaire dans l'est de la RDC s'est fortement détériorée, avec une recrudescence des combats impliquant les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23).

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION DU PEUPLE SAHRAOUI

Des bases de l'occupant marocain ciblées dans le secteur de Farsia

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, par d'intenses bombardements, des bases de l'Armée d'occupation marocaine dans le secteur de Farsia, a indiqué, mardi, un communiqué militaire de la direction centrale du Commissariat politique de l'armée sahraouie. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), les unités de l'armée sahraouie ont ciblé, mardi matin, par d'intenses bombardements les bases de l'occupant marocain dans la région d'Al Fayine, dans le secteur de Farsia. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, « lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles », ajoute le communiqué.

R. I.

CENTRAFRIQUE

Deux casques bleus népalais blessés lors d'une attaque

Deux Casques bleus népalais de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) ont été blessés samedi dans une attaque dans le sud-est du pays, a annoncé mardi un communiqué de l'ONU. « La patrouille, qui effectuait une mission de protection des civils, a essuyé des tirs nourris » d'un groupe armé non identifié à proximité de Zémio, dans la préfecture du Haut-Mbomou, a précisé le communiqué. La mission de l'ONU, qui compte 17.000 militaires en Centrafrique, assure avoir « immédiatement renforcé sa présence dans la zone » où la situation sécuritaire s'est dégradée ces derniers mois.

R. I.

L'ONU LE SOUDAN

« La situation est pire qu'une crise humanitaire, c'est une crise d'humanité »

Le conflit au Soudan est bien plus qu'une crise humanitaire, c'est une « crise d'humanité » où les souffrances n'en finissent plus de s'aggraver, a dénoncé mardi une mission d'enquête de l'ONU. « Les civils continuent de payer le prix le plus élevé » alors que le conflit « est devenu de plus en plus complexe et brutal », a déclaré le président de cette Mission internationale indépendante d'établissement des faits, Mohamed Chande Othman, lors d'une conférence de presse à Genève. « Ce qui se passe au Soudan n'est pas seulement une crise humanitaire. C'est une crise de l'humanité », a renchéri Mona Rishmawi, également membre de la mission, citant l'ampleur des attaques contre les humanitaires et l'utilisation de la faim comme arme de guerre. Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l'armée gouvernementale aux Forces de Soutien Rapide (FSR), faisant des dizaines de milliers de morts et 13 millions de personnes déplacées et plongeant une partie du pays dans la famine et favorisant une épidémie de choléra, selon les Nations unies.

R. I.

ESPAGNE

Une série de défaillances à l'origine de la méga-panne électrique d'avril

La méga-panne survenue le 28 avril dans la péninsule ibérique a été provoquée par des "surtensions" ayant entraîné "une réaction en chaîne", selon un rapport publié par le gouvernement espagnol.

La coupure du 28 avril a eu une origine multifactorielle", a expliqué la ministre de la Transition écologique Sara Aagesen, en détaillant à l'issue du conseil des ministres les conclusions de ce rapport d'une commission d'enquête spécialisée, sept semaines après cette panne inédite. Les experts mobilisés pour analyser les causes de cet incident ont ainsi identifié "un phénomène de surtensions", qui a entraîné "une réaction en chaîne", les déconnexions de plusieurs installations décidées par les opérateurs ayant à leur tour "provoqué de nouvelles déconnexions", a-t-elle précisé. Evoquant une série de "phénomènes complexes", la ministre a épinglé, sans les nommer, le rôle de certaines entreprises énergétiques, qui ont déconnecté leurs centrales du système de "façon inappropriée (...) pour protéger leurs installations" face aux surtensions, ce qui a aggravé le



problème. En outre, "le système ne disposait pas d'une capacité suffisante de contrôle de la tension" ce jour-là, a poursuivi la ministre, en pointant le rôle du gestionnaire du réseau électrique espagnol REE, qui avait prévu ce jour-là son dispositif "le plus faible depuis le début de l'année 2025". Selon REE, deux fortes oscillations électriques avaient été repérées dans les 30 minutes avant la panne. Elles ont été suivies de trois incidents distincts en l'espace de 20 secondes dans des sous-

stations électriques de Grenade (sud), Badajoz (sud-ouest) et Séville (sud), d'après les autorités. En théorie, l'Espagne dispose d'un système suffisamment solide pour faire face à ce type de situation mais en raison de ces erreurs d'appréciations, "nous sommes arrivés à un point de non-retour, avec une réaction en chaîne incontrôlable", a souligné Mme Aagesen, en rappelant que tout s'était joué en quelques secondes.

R. I.

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Les États Unis annoncent ne pas participer

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à la Conférence de l'ONU pour le financement du développement (FFD4) à partir du 29 juin, rejetant de nombreux principes du texte qui devrait y être adopté. "Après mûre réflexion et évaluation du texte, les Etats-Unis se retirent de ce processus préparatoire (...) et ne participeront pas à la FFD4 à Séville en Espagne", a déclaré Jonathan

Shrier, le représentant américain à la dernière réunion préparatoire pour cette conférence, qui aura lieu du 29 juin au 3 juillet. "Pendant tout le processus, les Etats-Unis ont travaillé pour un document concis qui pourrait rendre compte d'ambitions partagées pour le financement du développement plutôt qu'un (texte) qui impose de nouvelles exigences, crée de nouvelles structures qui font doublon et

empiète sur la souveraineté des Etats membres. Nous regrettons cette occasion manquée", a-t-il ajouté. Cette annonce intervient alors que Washington a décidé ces derniers mois de coupes massives dans son aide à l'étranger. Après ce retrait américain, les Etats membres de l'ONU ont décidé mardi par consensus de recommander à la FFD4 d'adopter l'"accord de Séville", dernier compromis d'un texte

négocié depuis des mois. Soulignant que les progrès vers le développement humain "ne sont pas sur la bonne voie", le projet de déclaration réaffirme dès son introduction l'engagement à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) qui visent notamment à, d'ici à 2030, éradiquer l'extrême pauvreté, lutter contre la faim ou encore pour l'égalité hommes-femmes.

R. I.

MINÉES PAR LES DROITS DE DOUANE

Plongeon des exportations automobiles du Japon vers les USA

Les exportations automobiles japonaises vers les Etats-Unis ont chuté d'un quart sur un an en mai, selon des chiffres publiés hier, plombées par l'impact des surtaxes douanières imposées par Washington. En valeur, ces exportations de véhicules et pièces automobiles vers les Etats-Unis ont reculé de 24,7% sur un an le mois dernier, selon les données du ministère des Finances. Ce repli est principalement dû à la baisse des prix de vente, les exportations en volume n'ayant que légèrement diminué (-3,4 %) en mai, analyse Taro Saito, économiste principal du NLI Research Institute.

Le Japon, allié clé des Etats-Unis, est soumis aux mêmes droits de douane de base de 10% imposés à la plupart des nations, ainsi qu'à des surtaxes de 25% sur les voitures, et de 50% l'acier et l'aluminium. Il est menacé d'un relèvement à 24% des surtaxes dites "réciproques", suspendues jusqu'à juillet. Or, l'économie nipponne est extrêmement dépendante du commerce extérieur, et l'automobile représentait l'an dernier presque 30% des exportations du Japon vers les Etats-Unis. Dans l'archipel, l'industrie automobile représente quelque 8% des emplois. Tous

secteurs confondus, les exportations vers les Etats-Unis ont chuté d'environ 11% le mois dernier, tandis que les importations japonaises en provenance des Etats-Unis chutaient de 13,5%. L'excédent commercial de l'archipel avec les Etats-Unis a diminué de 4,7% sur un an, la première

contraction depuis cinq mois. Au total, avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux, le Japon a enregistré en mai un déficit commercial pour le deuxième mois consécutif, s'élevant à 637,6 milliards de yens (3,8 milliards d'euros).

R. I.

NORVÈGE

Lancement d'un projet phare de captage et stockage de CO2 à grande échelle

La Norvège a lancé un projet phare de captage et de stockage de dioxyde de carbone (CCS), une technologie jugée importante pour enrayer le réchauffement climatique mais qui peine à trouver un modèle économique viable. Portant le nom anglais des bateaux vikings, le projet Longship lancé mardi, consiste à capter du CO2 sur une cimenterie et plus tard une usine d'incinération, au transporteur par bateau vers un terminal de la côte ouest puis à l'injecteur et le séquestrer sous les fonds marins. Le projet a retenu d'un important soutien financier de l'Etat norvégien qui va prendre à sa charge 22 milliards de couronnes (près de 2 milliards d'euros) sur un coût total évalué à 34 milliards pour la mise en place des installations et leur exploitation sur les dix premières années. Lors d'une conférence de presse, le ministre norvégien de l'Energie, Terje Aasland, a salué "une avancée majeure" pour le CCS en Europe. Côté captage, des installations seront officiellement inaugurées mercredi sur une cimenterie de l'allemand Heidelberg Materials à Brevik, dans le sud-est du pays. Elles doivent permettre d'empêcher 400 000 tonnes de CO2 de s'échapper dans l'atmosphère chaque année.

MARCHÉS EN ASIE

Le pétrole stable, les Bourses sous pression

Les prix du pétrole oscillent autour de l'équilibre hier, dans un marché suspendu à l'incertitude géopolitique maintenant également les Bourses d'Asie sous pression avant une décision de la banque centrale américaine. Vers 02H10 GMT, le cours du baril de WTI américain gagnait 0,07% à 74,89 dollars, et celui du baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,03% à 76,43 dollars. Le dollar joue du yo-yo, cédant 0,11% face à la monnaie japonaise vers 02H10 GMT, à 145,14 yens pour un dollar, après avoir gagné du terrain en début d'échanges. Les Bourses asiatiques restent divisées et fébriles, hantées par les tensions au Moyen-Orient et surveillant l'état de l'économie américaine, dans la foulée d'un repli de Wall Street. Vers 02H10 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 0,58% à 38.763 points et l'indice Topix de 0,47% à 2.800 points. La Bourse de Séoul progressait de 0,68%, mais Sydney en revanche était à l'équilibre (-0,01%), Taipei cédait 0,05%. L'indice hongkongais Hang Seng perdait 1,23% à 23.684 points, l'indice composite de Shanghai cédait 0,04% et celui de Shenzhen 0,35%. Sur le marché tokyoïte, le yen affaibli a momentanément dopé les titres des groupes exportateurs, compensant les ventes d'investisseurs inquiets des tensions géopolitiques. Surtout, le marché attend avec nervosité l'issue, attendue mercredi, d'une réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). La veille mardi, Wall Street a terminé en baisse. La Bourse de New York a terminé dans le rouge mardi, plombée par les tensions géopolitiques et par une baisse de la consommation aux Etats-Unis en mai. Le Dow Jones a reculé de 0,70%, l'indice Nasdaq a perdu 0,91% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 0,84%.

R. I.

SUR LA BASE DES RÈGLES DE L'OMC

La Chine et les pays d'Asie centrale s'engagent à renforcer le système commercial multilatéral

La Chine et les pays d'Asie centrale ont exprimé leur volonté de consolider le système commercial multilatéral basé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les six pays (la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan) ont exprimé leur engagement dans la Déclaration d'Astana du Sommet Chine-Asie centrale. Ils sont convenus de soutenir les règles du commerce international en évoluant avec le temps, et de promouvoir la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement. Ils ont souligné la nécessité de soutenir des chaînes d'approvisionnement mondiales ouvertes, inclusives, durables, stables, diversifiées et fiables. Les mêmes pays ont également exprimé leur volonté de faire du commerce sans entrave, de l'investissement industriel, de la connectivité, des minéraux verts, de la modernisation agricole et de la facilitation des échanges de personnel les six domaines de coopération prioritaires.

R. I.

LA PORTE-PAROLE DU MAE RUSSE, MARIA ZAKHAROVA

« L'Iran a le droit de posséder des installations nucléaires pacifiques »

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a souligné « le droit de l'Iran à posséder des installations nucléaires pacifiques ». La responsable russe a dans ses déclarations, aux médias russes indiqué que sur la guerre illégale initiée par l'entité sioniste contre l'Iran et ces attaques, « aggrave non seulement les tensions mais constitue également une menace directe pour la région et le monde », a-t-elle précisé.

Dans le même temps, le représentant permanent de la Russie auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, Gennady Gatilov, a mis en garde contre « les conséquences de la guerre israélienne contre l'Iran » exhortant la communauté internationale « à fournir une évaluation juridique et politique sans ambiguïté sur les actes agressifs israéliens ». Malgré les efforts constructifs déployés par la Russie et certains autres pays, le diplomate russe affirme que « le scénario le plus négatif et le plus imprévisible va se produire et peut avoir des répercussions majeures non seulement pour le Moyen-Orient mais pour le monde entier », a-t-il précisé. L'entité sioniste « a attaqué le territoire iranien, y compris des immeubles résidentiels, dans un acte d'agression dans la nuit du 13 juin contre un Etat souverain. De hauts responsables militaires iraniens ont été assassinés lors de frappes ciblées par l'entité sioniste, pensant plonger l'Iran dans une situation d'instabilité et de chaos. Le guide

LE FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL DE SAINT-PÉTERSBOURG, RUSSIE

Il articule ses travaux sur la croissance dans un monde multipolaire

Le 28e Forum économique international de Saint-Petersbourg (SPIEF) s'est ouvert hier, réunissant des délégués de plus de 100 pays et région du monde, dont notamment des pays du sud Global Le forum, dont le thème est « Valeurs partagées : le fondement de la croissance dans un monde multipolaire », propose plus de 150 événements, dont des tables rondes, des petits-déjeuners d'affaires et des débats télévisés. Ces événements porteront sur des sujets tels que la technologie et la transformation numérique, la démographie, l'éducation, la santé et les systèmes de sécurité sociale. L'événement central du SPIEF sera une session plénière prévue demain, vendredi, au cours de laquelle le président russe Vladimir Poutine prononcera un discours. Dans son message, hier, de bienvenue aux participants et aux invités du forum, Poutine a déclaré que la Russie « défendait systématiquement les principes du développement indépendant et du respect des identités culturelles et civilisationnelles des nations et des peuples ». En collaboration avec ses partenaires, notamment au sein des BRICS, la Russie s'engage toujours « à construire un système efficace de coopération internationale égalitaire et mutuellement bénéfique », a déclaré M. Poutine. Organisé pour la première fois en 1997, le SPIEF est devenu l'un des forums économiques internationaux les plus importants de Russie.

R. I.



Ph: DR

suprême de la Révolution islamique, l'ayatollah Seyyed Ali Khamenei, a nommé sans tarder, de nouveaux commandants militaires plus tard dans la journée et a annoncé que « la vie d'Israël deviendrait sombre ». Peu après, les forces armées iraniennes ont promis de leur côté d'« ouvrir les portes de l'enfer » à Israël, ce qui fut fait depuis, à ce jour,

par le lancement des « frappes punitives » dans les territoires historique de la Palestine occupées, par l'entité sioniste, ciblant et frappant avec succès, depuis des bases militaires et des centres stratégiques notamment Tel-Aviv et Haïfa, avec des missiles balistiques et des drones.

R. I.

GAZ RUSSE

La Commission européenne annonce la fin des importations d'ici 2027

Bruxelles propose un plan de rupture énergétique totale avec la Russie d'ici fin 2027, interdisant les nouveaux contrats gaziers dès 2026 et forçant les États membres à rompre les accords existants. Malgré les protestations de plusieurs pays, l'UE entend imposer cette décision sans possibilité de veto par des pays comme la Hongrie ou la Slovaquie. La Commission européenne a officialisé, le 17 juin 2025, sa volonté d'interdire toute importation de gaz russe dans l'Union européenne à partir de la fin de l'année 2027. Ce plan prévoit plusieurs étapes : dès le 1 janvier 2026, les États membres ne pourront plus signer de nouveaux contrats pour importer du gaz russe. Les accords à court terme devront cesser au plus tard le 17 juin 2026. Quant aux contrats à long terme, ils devront être rompus avant le 31 décembre 2027. « Notre proposition signifie qu'il n'y aura plus

aucun combustible russe sur notre marché à partir de fin 2027 », a affirmé le commissaire européen à l'énergie, Dan Jorgensen. Ce dernier a précisé que cette mesure restera valable même en cas de fin du conflit en Ukraine. Le projet est présenté, selon lui, non pas comme une sanction, mais comme une nouvelle « norme commerciale ». Cette décision devrait être adoptée à la majorité qualifiée, afin d'empêcher tout veto de pays comme la Hongrie ou la Slovaquie. Ces deux pays, fortement dépendants des livraisons russes par gazoduc via la Serbie et la Turquie, ont déjà exprimé leur opposition. Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a souligné les risques pour l'économie du pays. Le 16 juin, la Hongrie et la Slovaquie ont même bloqué une tentative d'approbation anticipée du plan. De son côté, l'Autriche a demandé à Bruxelles de laisser ouverte la possibilité de

repandre les importations en cas de paix. Mais la Commission reste ferme : « Ce n'est pas une sanction, c'est un règlement commercial. Il ne sera pas annulé automatiquement en cas de paix », a réitéré Dan Jorgensen lors d'une conférence à Luxembourg, le 17 juin 2025. L'Union s'appuie sur la stratégie REPowerEU, lancée en 2022, pour justifier cette rupture. Elle prévoit de remplacer le gaz russe par du GNL venu des États-Unis ou du Qatar. Selon Alexandre Frolov, rédacteur en chef d'InfoTEK, un portail russe spécialisé dans l'analyse du marché énergétique, le plan européen est « discutable ». Pourtant, Bruxelles continue d'ignorer les avertissements : « Les risques de déséquilibre augmentent, la reprise économique devient plus incertaine, et la sécurité énergétique pour les consommateurs finaux diminue », a-t-il déclaré, cité par TASS.

R. I.

AMERICAN PETROLEUM INSTITUTE (API)

« Les stocks de pétrole brut américains ont baissé la semaine dernière »

L'American Petroleum Institute (API) a signalé mardi une baisse de 10,133 millions de barils de pétrole brut dans les stocks américains pour la semaine se terminant le 13 juin. Les analystes s'attendent à une baisse de 0,600 million de barils pour cette semaine. L'API a signalé une baisse de 0,370 million de barils la semaine précédente. Le West Texas Intermediate pour livraison en juillet a gagné 3,07 dollars américains, soit 4,28 %, pour clôturer à 74,84 dollars le baril sur le New York Mercantile Exchange. Le Brent pour livraison en août a gagné 3,22 dollars, soit 4,4 %, pour clôturer à 76,45 dollars le baril sur l'ICE Futures Exchange de Londres.

R. I.

L'AMBASSADEUR IRANIEEN AUPRÈS DE L'ONU

« L'entité sioniste a initié sa guerre contre l'Iran après le feu vert des États Unis »

L'ambassadeur et représentant permanent de l'Iran auprès des Nations Unies a souligné que c'est le régime israélien, et non l'Iran, qui a initié la guerre après avoir obtenu le feu vert des États-Unis. S'adressant à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Asie occidentale axée sur la question syrienne, Amir-Sa'eed Iravani a mis en garde contre la poursuite de l'agression israélienne contre l'Iran, affirmant que Téhéran n'hésiterait pas à défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son peuple. Il a décrit l'agression israélienne comme une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international. Ces attaques terroristes ont ciblé des infrastructures civiles et des installations nucléaires pacifiques sous la supervision de l'Agence internationale de l'énergie atomique et peuvent avoir des conséquences catastrophiques si elles se poursuivent, a-t-il déclaré. L'Iran a utilisé son droit inhérent à la légitime défense en vertu de l'article 5 de la Charte des Nations Unies, a-t-il déclaré, ajoutant que la réponse de l'Iran était complètement défensive, limitée et proportionnée, et visait simplement les positions militaires et économiques. Il a rejeté la revendication de défense d'Israël et a déclaré que si ce récit devenait une pratique courante, il porterait atteinte à l'un des principes fondamentaux de la charte de l'ONU, l'interdiction de la menace ou de l'usage de la force dans les relations internationales. « L'expérience amère de Gaza, du Liban, de la Syrie et du Yémen a montré une fois de plus que le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi à s'acquitter de ses devoirs les plus fondamentaux et n'a pas réussi à contenir les envahisseurs », a déclaré Iravani, critiquant les politiques de deux poids deux mesures de certains pays occidentaux, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

R. I.

BRÉSIL

Le plan « Plus d'égalité » pour lutter contre le racisme lancé à travers le pays

Le Brésil a lancé un programme pour lutter contre le racisme et promouvoir l'égalité dans le pays, a annoncé mardi le journal officiel du gouvernement. Baptisé « Plus d'égalité », le programme vise à promouvoir la coopération entre le gouvernement et la société civile pour mieux protéger les droits des personnes d'origine africaine et des membres des communautés autochtones et lutter contre diverses formes de racisme. Le programme s'articule autour de trois axes principaux : le Développement, qui comprend la formation et la certification des personnalités publiques et communautaires ; la Structuration, axée sur l'équipement et le renforcement des agences et des centres dédiés à l'égalité raciale ; et le Renforcement, qui offre un soutien direct aux politiques étatiques et municipales dans ce domaine. Au cœur de l'initiative se trouve la création de la Maison de l'égalité raciale, qui servira de centre de soutien au programme au sein du Système national de promotion de l'égalité raciale. Le centre offrira une aide psychologique, juridique et sociale aux victimes du racisme, favorisera la coexistence et sensibilisera à la culture et à l'histoire afro-brésiliennes.

R. I.

ALGER

Ouverture de l'exposition collective "Héritiers de la lumière"

Une exposition collective d'enluminure, de calligraphie arabe et de miniature, intitulée, "Héritiers de la lumière" a été inaugurée, lundi à Alger, mettant en relief diverses œuvres artistiques qui reflètent l'enracinement et l'authenticité de cette pratique artistique ancestrale en Algérie.

Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou à la galerie "Baya" au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, cette exposition collective présente plus de 200 œuvres artistiques de l'art de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure, ainsi que des éléments du design d'intérieur, réalisés dans le cadre d'ateliers de formation, par plus de 60 élèves du grand miniaturiste, enlumineur et décorateur sur bois et céramique algérien, M. Mustapha Adjaout.

À cette occasion, le ministre a indiqué que cette exposition "regroupe des œuvres artistiques de différentes générations dans les arts de la calligraphie, de l'enluminure et de la miniature" et reflète les différents savoir-faire transmis



par Mustapha Adjaout à ses élèves lors des ateliers qu'il organise dans son école", ajoutant que cette initiative est à même de préserver cet art algérien authentique. Mettant en avant l'importance de la formation artistique dans ces disciplines pour préserver ce patrimoine algérien ancestral légué par les maîtres de l'enluminure, de la calligraphie et de la miniature au fil des générations, M. Ballalou a tenu à saluer les efforts de l'artiste Adjaout dans l'encadrement de jeunes talents artistiques en vue de conserver ce patrimoine culturel national. L'exposition propose un éventail de tableaux de miniature, de calli-

graphie et d'enluminure, ainsi que des objets décoratifs conçus selon des styles variés, dont des coffres à bijoux traditionnels, des miroirs et des plateaux fabriqués en bois.

Kalmaoui Amel, Boutaleb Sihem, Benazzoug Amel, Benganem Faïrouz Salhi et Djazouli Djouher figurent parmi les artistes présentes à cette exposition collective avec des œuvres saisissantes par leurs techniques et leur esthétique, inspirées du patrimoine national.

Dans une déclaration à l'APS, l'artiste Mustapha Adjaout a expliqué que cette exposition "présente les créations de nombreux de ses

élèves, majoritairement des femmes, passionnées par les arts de la miniature, de la calligraphie arabe et de l'enluminure sur papier et sur bois", mettant en avant "la diversité des thèmes abordés, ce qui reflète la grande sensibilité artistique de ces artistes". "L'art de l'enluminure et de la miniature en Algérie est étroitement lié au patrimoine culturel et civilisationnel du pays.

C'est un legs national à transmettre aux générations montantes en vue de le préserver et de le valoriser". L'exposition "Héritiers de la lumière" s'étalera jusqu'au 12 juillet prochain au Palais de la Culture Moufdi Zakaria.

« JE N'AI PAS COMPRIS L'INTRIGUE »

Pourquoi Will Smith a refusé le premier rôle dans Inception

L'acteur n'en est pas à son premier refus notable : en 1999, il avait déjà renoncé au rôle de Neo dans Matrix, au profit de Keanu Reeves. Will Smith a visiblement manqué de flair. Après avoir décliné le rôle de Neo dans Matrix à la fin des années 1990, l'acteur américain révèle avoir également refusé celui incarné par Leonardo DiCaprio dans un autre film au succès monstre, Inception de Christopher Nolan. « Chris Nolan m'a présenté Inception en premier, et je n'ai pas compris. Je ne l'ai jamais dit à voix haute. C'est trop douloureux d'en parler », a déclaré l'acteur de Men in Black dans une interview accordée à la radio britannique KISS XTRA. En 1999, l'acteur a également renoncé au premier rôle dans Matrix, au profit de

Keanu Reeves. A l'époque, il avait justifié son choix par l'inexpérience des sœurs Wachowski, encore inconnues du grand public. Il avait préféré tourner le très décrié Wild Wild West. Concernant Inception, le scénario du film, mêlant rêves emboîtés, espionnage psychique et réalités superposées, a apparemment dérouté l'acteur, qui n'a pas saisi l'ambition du projet sur le moment. Après avoir essuyé les refus successifs de Brad Pitt, puis de Will Smith, Christopher Nolan s'est finalement tourné vers Leonardo DiCaprio, qui a accepté d'incarner l'extracteur Dominic « Dom » Cobb. Le reste appartient à l'histoire : sorti en 2010, Inception a engrangé plus de 800 millions de dollars au box-office mondial et s'est imposé comme l'une

des références du cinéma de science-fiction moderne.

Depuis l'incident de la gifle assénée à Chris Rock aux Oscars 2022, Will Smith s'est peu à peu éloigné du grand écran. En janvier 2025, il a annoncé son retour à la musique avec la sortie d'un nouvel album, vingt ans après Lost and Found. Disponible sur les plateformes de streaming depuis le 28 mars, Based on a True Story, qui évoque notamment sa carrière et l'épisode de la fameuse gifle, a reçu un accueil très mitigé de la part de la critique. « Ce qui a le plus changé pour Smith dans Based on a True Story, c'est l'abandon d'une grande partie de son esthétique habituelle de créateur de tubes », assène Variety.

FILM SUR L'ÉMIR ABDELKADER

La Commission consultative et d'expertise remet son rapport final à l'Établissement "Al-Djazaïri"

L'établissement public "El-Djazaïri" a réceptionné le rapport final de la commission consultative et d'expertise, chargée d'accompagner le projet cinématographique national sur l'Émir Abdelkader et superviser la préparation préliminaire de l'étude et la sélection du scénario du film sur cette figure historique, a annoncé mardi la même institution.

La cérémonie s'est déroulée, dimanche, en présence du ministre de la Culture et des

Arts, Zouhir Ballalou, du chargé de mission à la présidence de la République, Fayçal Metaoui, du chargé de la gestion de l'Établissement "Al-Djazaïri", Salim Aggar, du président de la commission, Djamel Yahiaoui, ainsi que de ses membres.

À l'issue de cette cérémonie, le ministre de la Culture s'est "félicité du travail colossal de cette Commission historique", exhortant le producteur du film à "mettre en valeur la figure historique de

l'Émir Abdelkader, les vestiges et la beauté du pays, de manière à donner une dimension universelle à ce film". M. Salim Aggar a, de son côté, affirmé que la "réalisation du film sur l'Émir Abdelkader va à coup sûr inviter d'autres projets sur cette figure importante de notre histoire et mettre en lumière sa grandeur dans le monde".

La commission consultative et d'expertise a été installée le 10 février 2025 avec la charge de définir l'idée générale du

scénario, les axes principaux de la vie de l'Émir Abdelkader, identifier les faits historiques essentiels à représenter dans le film et déterminer les principaux personnages du scénario. Plusieurs personnalités académiques et artistiques ont pris part aux travaux de cette commission, dont M. Djamel Yahiaoui, (président), Mme Dalila Hassaïn Daouadji, MM. Ahmed Bedjaoui, Omar Drias, Allal Bittour, Waciny Laredj, Mustapha Khiati et Abdelkader Dahdouh.

KHENCHELA

Lancement prochain des travaux de réalisation d'un théâtre à Kaïs

Les travaux de réalisation d'un théâtre dans la commune de Kaïs (Khenchela) seront "prochainement" lancés, a indiqué mardi le directeur local de la culture et des arts, Mohamed El-Allouani. Le même responsable a précisé à l'APS que toutes les procédures légales relatives au parachèvement du projet d'extension et de transformation de la salle de cinéma de la commune de Kaïs en théâtre ont été terminées et l'appel d'offres a été lancé le 11 juin en attendant le lancement "prochain" des travaux. Une enveloppe financière de près de 25 millions DA a été allouée à ce projet qui comporte une salle de spectacles de 290 places, un stand administratif, un stand pour artistes et une salle des costumes pour comédiens, selon la même source. Le cahier de charges du projet fixe les délais contractuels des travaux de réalisation à six mois en prévision d'une mise en exploitation "avant la fin du premier trimestre 2026", a souligné la même source. Une enveloppe financière de 40 millions DA a été en outre réservée pour l'équipement de ce théâtre et le lot d'éclairage a été acquis, tandis que l'acquisition des autres lots de matériel reste tributaire de l'avancement des travaux, a souligné le directeur local de la culture et des arts. Ce théâtre sera le "premier du genre" dans la wilaya de Khenchela, a affirmé M. El-Allouani estimant qu'il sera un espace de répétition et de formation des artistes dans le domaine théâtral. À rappeler qu'au début, il s'agissait de la réalisation d'une salle de cinéma dont le projet a été gelé en 2015 après avoir atteint un taux d'avancement des travaux de 70 %.

OUARGLA

Large participation au salon des arts plastiques pour enfant

Plus de 38 œuvres de peinture, signées par des enfants, sont exposées à la 4ème édition du salon des arts plastiques pour enfants, qu'abrite la maison de la culture Moufdi Zakaria à Ouargla, dans le cadre de la célébration de la Journée de l'enfant africain, ont indiqué mardi les organisateurs. Placée sous le slogan "Grands rêves, esprits épanouis", cette manifestation prévoit l'exposition d'une panoplie d'œuvres focalisant sur divers thèmes du quotidien, notamment émotionnel, reflétant le penchant innocent de cette catégorie sociale, ainsi que d'autres concernant la cause palestinienne et les souffrances endurées par les enfants dans la bande de Ghaza suite aux agressions sionistes, a indiqué la chargée de l'atelier d'arts plastiques à la maison de la culture, Sakina Youcef. Des tableaux et aquarelles aux divers contenus, dont la nature, la paix, la miniature et le costume féminin traditionnel, sont également exposés lors de ce salon qui valorise le génie créatif de l'enfant en matière d'arts plastiques et de coloriage. Le programme du salon prévoit aussi des ateliers de formation d'enfants dans les arts plastiques, le dessin et la décoration, en vue de développer chez cette catégorie l'esprit de créativité. Initié par la maison de la culture d'Ouargla, le salon sera clôturé mercredi par une cérémonie de remise de prix d'encouragement aux participants.

**Recette
du jour**



**Maklouba, Riz
Renversé aux
Aubergines**

Ingédients :

- 500 gr de viande hachée (agneau)
- 2 grosses aubergines
- 2 pommes de terre
- 3 oignons
- 250 gr de riz basmati
- 2,5 tasses de bouillon de viande (bouillon de poulet pour moi) sinon eau
- 50 gr d'amandes émondées entières
- Sel
- Composition des épices b'har
- 5 graines de cardamome (que j'écrase avec un couteau pour libérer les graines)
- 1 bâtonnet de Cannelle
- 3 Clous de girofle

- 5 grains de kababa
- Poivre noir

préparation de la recette

Coupez les aubergines en rondelles (ou en tranches de 1 cm d'épaisseur les saler pour qu'elles dégorgent l'eau. Pendant ce temps, rincez le riz puis le tremper dans de l'eau chaude ajoutant quelques graines de cardamome pendant 15 à 20 minutes (le temps de frire les aubergines et cuire la viande hachée). Faire frire en premier les rondelles de pommes de terre puis essuyez les aubergines.

Refaire la même chose avec les rondelles d'oignons puis réservez chaque légume séparément sur du papier absorbant.

Dans un faitout, faire revenir la viande hachée et les oignons dans un peu d'huile.

Assaisonnez de tout B'har et de sel puis arrosez de bouillon de poulet et laissez cuire. Conservez de la sauce pour la cuisson du riz.

Dans un moule allant au four, disposez 1 couche d'aubergines en les faisant chevaucher, puis les rondelles de pommes de terres toujours en faisant chevaucher.

Ajoutez la viande hachée, tassez un peu puis au tour du riz égoutté, le bouillon restant de la viande.

Couvrir de papier aluminium et passez le plat au four préchauffé pour 20 min environ jusqu'à absorption complète du bouillon et que le riz soit bien cuit.

Laissez reposer une dizaine de minutes avant de démouler.

Une fois retourné, présentez Maklouba avec les oignons frits sur le dessus et un peu de viande (que j'ai mis de côté), mais chacun et chacune est artiste dans sa cuisine n'est ce pas !!

Gâteau du Jour

**Paris-Brest
traditionnel**

INGRÉDIENTS

Pour la pâte :

- 4 gros œufs et 1 jaune
- 65 g de beurre
- 150 g de farine
- 50 g d'amandes effilées
- 1 cuil. à soupe de sucre
- Sel

Pour la crème :

- 1 œuf et 1 jaune
- 25 cl de lait
- 80 g de beurre
- 100 g de sucre en poudre
- 30 g de Maïzena
- 90 g de pâte de praliné
- 25 g de sucre glace

**LA PRÉPARATION DE LA
RECETTE**

Préchauffez le four à 180 °C. Préparez la pâte : faites bouillir 25 cl d'eau avec le beurre coupé en morceaux, le sucre et 1 pincée de sel. Dès que le mélange bout, jetez d'un coup la farine et remuez bien. Desséchez la pâte à feu doux pendant environ 2 min.

Incorporez les œufs entiers un à un en mélangeant bien



entre chaque addition. Déposez la pâte sur une plaque tapissée de papier cuisson en lui donnant la forme d'une roue.

Battez le jaune d'œuf dans un bol et badigeonnez la pâte au pinceau. Parsemez d'amandes effilées et enfournez pour 30 min environ. Laissez refroidir sur une grille.

Préparez la crème : portez le lait à frémissement. Battez les œufs avec le sucre et la Maïzena jusqu'à ce que le mélange mousse. Versez le lait en filet sans cesser de fouetter.

Remettez à feu doux en mélangeant doucement pendant environ 5 min, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Incorporez le beurre coupé en petits morceaux puis la pâte de praliné. Mélangez bien et laissez refroidir.

Découpez la roue de pâte



à choux à l'horizontale. Garnissez la partie inférieure de crème pralinée à l'aide d'une poche à douille cannelée. Saupoudrez de sucre glace et servez.

Note du chef

Vous pouvez remplacer la crème du paris-brest par une crème pâtissière au café.

Conseil du jour

**Cessez de penser
que vous avez
quelque chose à
prouver aux
autres.**

**Le
saviez-
vous ?**



Pour enlever l'odeur d'oignon ou d'ail sur les mains, il suffit de frotter ses mains dans l'évier d'acier inoxydable avec du savon à vaisselle.

zeste

Bon à savoir !

MASSAGE QUOTIDIEN VISAGE

Poser les paumes de mains sur ses joues, presser quelques secondes et relâcher. De même, une main sur le front, une main sur le menton, presser les paumes sur le visage quelques secondes et relâcher. Le drainage lymphatique du visage permet de stimuler les fonctions d'épurations du corps.

Astuce du jour:

Pour les cheveux gras

Versez 10 gouttes de l'huile essentielle de citron dans le pot de yaourt ; Mélangez et appliquez sur l'ensemble de la chevelure ; Laissez poser 10 minutes ; Puis rincez et procédez à votre shampoing habituel.

**CITATION
DU JOUR**

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 19 JUIN 2025 - PRIX : HELENIE - TROT ATTELE
DISTANCE : 2 500 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Cactus d'Yvel, Vic d'Yvel et Dune Mesloise, le trio logique

L'épreuve phare de la joute hippique de ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri regroupera au même rond de présentation douze trotteurs aux fortunes diverses qui s'aligneront sur la même ligne de départ sur la distance de 2500 mètres, répartis en trois poteaux distants de 25 mètres les uns des autres. Au premier poteau la présence d'un seul trotteur American Jones comme simple figurant, le 2ème poteau composé de 8 trotteurs, ce qui n'est pas une mince affaire, car il faudra user de dextérité et maîtrise afin de synchroniser dans la même battue, le départ d'autant de coursiers où gêne et bousculade peuvent être de la partie et ce ne sera pas gagné d'avance, distants de 15 mètres les uns des autres ou 50 mètres séparent le premier poteau du dernier, malgré cela nous faisons confiance aux professionnels des courses car maîtrisant parfaitement et pour ne pas oublier les 8 chevaux présents dans le second échelon qui ont tous les mêmes valeurs physiques, sauf un léger avantage au vieux coursier de 16 ans Vic d'Yvel qui reste sur d'excellents exploits lors du meeting précédent, et enfin au 3ème poteau les trois trotteurs les plus riches dans cette épreuve et le plus grand avantage est pour le hongre bai Cactus d'Yvel qui cherche sa 2ème victoire. Nous vous rappelons, que cette épreuve est réservée aux trotteurs de 3 ans et plus n'ayant pas gagné 2 courses depuis le 1er octobre 2024. Cependant, les courses de sulky restent l'apanage de ces arrivées très souvent surprenantes où la seule alternative et d'avoir recours aux combinaisons élargies de ce pari PMU du prix Helenie support au pari tiercé, quarté et quinté.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. AMERICAN JONES.** Restant sur une longue série d'échecs. À revoir.
- 2. COCULUPIN.** Il vient de terminer 3ème sur 2400 mètres lors de sa dernière

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
T. BELHABCHIA	1	AMERICAN JONES	M. HAMLIL	2500	PROPRIÉTAIRE
T. SAFSAF	2	COCULUPIN (0)	S. FOUZER	2525	S. FOUZER
M. BENDJEKIDEL	3	FUNKY FAMILY	AL. BENDJEKIDEL	2525	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	4	DARK NIGHT	ABM. BOUBAKRI	2525	ABM. BOUBAKRI
B. AMRAOUI	5	ATHOS DE BOISNEY	MED. GHENNAM	2525	MED. GHENNAM
SA. FOUZER	6	CALYPSE DE GUEZ	SA. FOUZER	2525	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	7	ECLAIRE DE RAGE (0)	A. SAHRAOUI	2525	L. LAMARI
K. REBAH	8	VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2525	S. FOUZER
M. OTHMANE	9	GENTLEDOR	R. TARZOUT	2525	C. SAFSAF
L. BOUDJEMAA	10	CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2550	N. TIAR
A. AZZOUZ	11	DRAGA D'ALOUATTE	N. TARZOUT	2550	N. TARZOUT
M. BECHAIRIA	12	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2550	PROPRIÉTAIRE

sortie et vu la condition de la course du jour qui est plus relevée que la dernière, je reste sceptique sur sa participation dans la combinaison gagnante.

3. FUNKY FAMILY. Cette trotteuse de 10 ans reste sur de bons résultats démontrant ainsi un regain de forme, reprise toujours par son fétiche driver AL. Bendjekidel afin de la mettre sur le podium encore.

4. DARK NIGHT. Distancée lors de sa dernière sortie, cette jument bai brune peut venir prendre une belle place à l'arrivée, si elle garde le même tempo des allures.

5. ATHOS DE BOISNEY. S'attaquant à plus forte partie, sa tâche risque d'être compliquée.

6. CALYPSE DE GUEZ. C'est une trotteuse rapide, elle préfère les distances plus courtes que celle du jour.

7. ECLAIRE DE RAGE. Il a foncièrement

déçu lors de sa dernière sortie en terminant 7ème sur 2400 mètres, n'étant pas un trotteur de tous les jours, il aura à la limite de guetter un faux pas des chevaux les plus appuyés.

8. VIC D'YVEL. Vu les trotteurs engagés. Il jouera les premiers rôles dans cette épreuve.

9. GENTLEDOR. Au-dessous du lot.

10. CACTUS D'YVEL. Ce trotteur à la qualité reconnue, a déjà côtoyé des chevaux plus robustes, jouera le rôle principal.

11. DRAGA D'ALOUATTE. Méfiance, c'est une trotteuse à des allures carrées elle trotte juste, elle peut créer la surprise.

12. DUNE MESLOISE. Elle reste sur un sans faute depuis le meeting d'hiver.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

12. DUNE MESLOISE - 10. CACTUS D'YVEL - 8. VIC D'YVEL - 4. DARK NIGHT - 7. ECLAIRE DE RAGE

LES CHANCES

11. DRAGA D'ALOUATTE - 3. FUNKY FAMILY

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

HORIZONTALEMENT

1 - Délit qui consiste à consommer dans un café sans payer - 2 - Faisait la bise - Retournées - 3 - Toiles - Façon de rouler - 4 - Dans la foulée - Durillon - Débarque le jour le plus long - 5 - Infidèle - Argon - 6 - Outil de paveur - Poètes grecs anciens - 7 - Rongeur - Anneau de cordage - 8 - Espionne - Partie de partie - 9 - Le matin - Esprits - Employé dans l'hypothèse - 10 - Pronom - Gaz rare - 11 - Vieilles bêtes noires - Immobile - 12 - Pour les garnir, il faut être boucher - Poisson.

VERTICALEMENT

1 - Relatif à l'horoscope - 2 - Cautèle - Ils sont élevés en prison - 3 - Pronom - Change de courant - Fin de participe - 4 - Un peu de vent - Fixé au joint - Trou mural - Réfléchi - 5 - Façon de pivoter - 6 - Berce pour mieux endormir - Prince troyen - 7 - Ville allemande - Ville des Pays-Bas - Variétés de patates - 8 - Débandade - Lentilles - Cap d'Espagne - 9 - En partie - Presses - Consonne double - 10 - Poursuivre - Étendue.

Mots fléchés

Ravauder

Dange-reux

Dupes

Vapeur

S'arrête à la grève

Enzyme

Pierre de touche

Fait la chaîne

Façon d'avancer

Terne

Cambrion-lage

Vivant

Menés en bateau

Courses

Résultats

A réformer

Aliment

Cœur tendre

Roue

Glace anglaise

Echauffait la bile

Acide

Embêté

Coulee en Suisse

En partie

Dans la gamme

Point de fuite

Perte de liquide

Produit de la fumée

Naturels

Temps compté

Affectée

Débauche

Tête de canard

Tranche de tranche

Déchet organique

Étoile des toiles

Une bonne base

Grecque

Surpris

Arsenic

Vieille cité

Indique le lieu

Nourriture de berger

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Pédantisme (10 lettres)

M E D N E M A R E M R O F E R N R E

L A E C U A S T U B E D V E I A R L

I L N N I D R A J N C A N S M T I E

O A U O B O R D A I R T C I E M R V

P M R T I S N R E G E O E R I E A T

F R E N S R C I E R T R P E I L T N

I O I E O E T S V C I R R R E E E A

S N T C I C U I E E R O P T T R L G

I I N E R L H E E R A O B C E T A E

O O E D C N T A T R V U F L U E G L

T R V E E A I E I N C I E A O R E I

N T R O H R S R L R O E L N J U L T

O C R E L A I T E I E B E E S A H U

M O R U C U L O R S G N E S S A M E

H A I E P R M T F E U U A E P P A M

E V I L O M I E E E I E T I A R T R

E N I O D I I T J P U O C T N E V E

E M I T L U L A V I N S U R T N I D

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMENDE - APPEAU - ASTRE - BOIRE - BONTE - BORD - CHAIRE - CLAN - COUP - DEBUT - DECENT - DERME - ECRAN - ECRIT - ENTIER - FOIRE - FORCE - FORMER - GANT - GILET - GRAVE - HAIE - HALTE - HASE - IDOINE - IMPUR - INTRUS - JARDIN - JEUNE - JOUET - LEGALE - LIMIER - LIVRE - MANOIR - MASSE - MONT - NIVAL - NIVEAU - NORMAL - OCTROI - OISIF - OLIVE - POIL - PRETRE - PRIERE - RAMIER - RECLUS - RENTE - SAUCE - SERIN - SOIR - TIERCE - TOCSIN - TRAIT - ULTIME - URE-TRE - UTILE - VALET - VENT - VOLUME.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Fulgurante - 2. Ulule - Suis - 3. LM - Oses - Ms - 4. Iasi - Nimbe - 5. Givre - Surs - 6. Ir - Été - Ré - 7. Née - E.N.A - Sc - 8. Fouine - 9. Us - Algérie - 10. Sel - Em - Ode - 11. Épie - Eider - 12. Stars - Lésa.

VERTICALEMENT :

1. Fuligineuses - 2. Ulmaire - Sept - 3. Lu - Sv - Ef - Lia - 4. Gloire - Oa - Er - 5. Ues - Éteule - 6. En - Énigme - 7. Assis - Âne - Il - 8. Nu - Mur - Érode - 9. Timbres - Ides - 10. Esses - Créera.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éventé - Écu - Éteule - Ré - In - Gelure - Tua - Érode - Bulls - Étui - Ruées - Sl - Gel - Mur - Er - Uélé - Us - Os - Espions - Ers - Année - Asper - Esse.

VERTICALEMENT :

Aventureuses - Et - Ulule - Rp - Inégale - Lèse - Tue - Sèmes - Telle - Su - Pa - Eure - Ruiné - Dé - Rots - Sons - Crédule - Nés - Sue - Ei - Rasée.

MOTS MASQUÉS

ÉGRATIGNURE

Une galaxie capturée en mille couleurs pour mieux l'étudier

Une spirale tourbillonnant dans d'innombrables nuances de rose, de jaune et d'orange: des astronomes de l'Observatoire européen austral (ESO) ont capturé l'image d'une galaxie en milliers de couleurs afin de pouvoir mieux étudier son fonctionnement. "Les galaxies sont des systèmes incroyablement complexes que nous avons encore du mal à comprendre", rappelle dans un communiqué de l'ESO Enrico Congiu, qui a dirigé une étude publiée mercredi dans *Astronomy & Astrophysics*. Bien qu'elles soient extrêmement grandes, leur évolution dépend de phénomènes se passant à des échelles beaucoup plus petites impliquant leurs éléments constitutifs: étoiles, gaz et poussières. Ces éléments émettent différentes couleurs, mais les images conventionnelles n'en capturent qu'une poignée. La nouvelle carte de la galaxie du Sculpteur publiée par l'ESO en comprend des milliers. Cette galaxie située à 11 millions d'années-lumière de nous n'a pas été choisie au hasard. Elle est "suffisamment proche" pour qu'on puisse "étudier ses éléments constitutifs avec des détails incroyables" et "suffisamment grande pour que nous puissions la voir comme un système complet", explique M. Congiu. Les chercheurs l'ont observée pendant plus de 50 heures à l'aide de l'instrument MUSE (Multi Unit Spectroscopic Explorer) du Very Large Telescope (VLT) au Chili. Et ont assemblé plus de 100 expositions pour couvrir une zone de la galaxie d'une largeur d'environ 65.000 années-lumière.

3 morts et 211 blessés sur les routes en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Les trois accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Médéa, Tissemsilt et Bordj Badji Mokhtar, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 190 personnes, dont 89 personnes ont été traitées sur place et 11 autres ont été évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois, le décès d'un adolescent (16 ans), noyé à la plage de Tichy (autorisée à la baignade) dans la wilaya de Béjaïa, "hors des horaires de surveillance du dispositif". S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 39 incendies dans plusieurs wilayas, conclut la même source.

Transport urbain à Alger : l'ETUSA lance samedi prochain un programme spécial pour la saison estivale

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) lancera, samedi prochain, un programme spécial à l'occasion de la saison estivale, visant à faciliter les déplacements des citoyens de la capitale et de sa périphérie, a indiqué mardi l'entreprise dans un communiqué. Ce programme inclut les dessertes habituelles du réseau de transport public, prolongées jusqu'à 1h du matin, les dessertes du Plan Bleu (vers les plages), ainsi que des dessertes nocturnes à destination des Sablettes et de la place Kittani, précise la même source. Ainsi, le service de transport public habituel sera assuré de 6h à 1h, avec un total de 185 lignes exploitées en journée et 23



lignes en soirée. Concernant les dessertes vers les plages, dans le cadre de l'initiative Plan Bleu, l'Etusa mettra en service 13 lignes spéciales, actives de 8h à 20h, au tarif unique de 100 DA (aller-retour). Il s'agit des lignes :

Douéra - Plage Sidi Fredj, Khemis El Khechna - Plage de Boumerdès (via Ouled Moussa), Hammadi - Plage de Boumerdès, El Harrach - Plage Aïn Taya, Chevalley - Plage Sidi Fredj, Haouch El Gazouz - Plage Kheloufi, Cité

Abaziou 1 (Douéra) - Plage Kheloufi, Cité Sidi M'hamed - Plage Kheloufi, Aïn El-Malha - Plage Kheloufi, Chaïbia - Plage Kheloufi (via Birtouta), El-Kerrouche - Plage de Réghaïa (via la ville de Réghaïa). S'ajoutent à cela les lignes : Cité Mohamed Maouche - Plage Aïn Benian et El-Rahmania - Plage Kheloufi (via les quartiers Q22, Q23, Q25, 1.500 logements, Athmane Belouizdad et 4.000 logements à Magtaâ Kheïra). Le programme des dessertes nocturnes vers les Sablettes et la place Kittani sera, quant à lui, assuré de 19h à 1h, au départ de la place du 1er mai, de la place des Martyrs, de Bachdjarah, de Baraki, des Eucalyptus, de Hammadi, de Meftah et des Fusillés, selon le communiqué.

Paludisme au Mozambique : 270 décès enregistrés en cinq mois

Au moins 270 personnes sont décédées du paludisme entre janvier et mai de cette année au Mozambique, qui a enregistré plus de six millions de cas pendant cette période, ont indiqué, mercredi, les autorités du pays. "La province septentrionale de Nampula avait enregistré 53 décès en mai, suivie de Sofala et Tete avec 20 décès chacune, et Zambezia avec 15 décès", a précisé Eussbio Chachisse, responsable du ministère de la Santé. Il a relevé que "les données du gouvernement indiquent que les décès liés au paludisme au cours des cinq premiers mois de cette année ont augmenté de 67% par rapport à la même période l'année dernière, où 167 décès avaient été enregistrés". "Le nombre total de cas a également augmenté de 19% par rapport à 2024, qui avait enregistré 5.183.276 cas", a-t-il ajouté. Le Mozambique a enregistré plus de 11,5 millions de cas de paludisme en 2024, et environ 67.000 hospitalisations et 358 décès.

Concours Rabah Aïssat du village le plus propre de Tizi-Ouzou: Plus de 80 participants à la 12e édition

Un total de 83 villages prendront part à la 12^{ème} édition du concours Rabah Aïssat, du village le plus propre de Tizi-Ouzou, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et dont le coup d'envoi a été donné mardi, annonce un communiqué de l'institution. Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'APW pour le lan-



cement de cette 12^{ème} édition, le président de l'instance, Sid Ali Youcef, a invité l'ensemble des

membres de la commission d'évaluation à "redoubler d'efforts et à assurer pleinement leur mission afin de rendre notre wilaya et ses villages des lieux propres et attrayants pour un vivre ensemble dans l'union, la fraternité et la solidarité". De son côté, le président de la commission santé de l'APW, en charge de ce concours, Hachimi Radjef, a assuré que la commission qu'il préside "fera le maximum pour réussir

cette noble mission". À signaler que sur les 83 villages participant à cette présente édition, 31 participent au super concours, destiné aux villages qui ont déjà remporté un prix, souligne-t-on de même source. Le 1^{er} prix de la 11^{ème} édition de ce concours a été attribué, pour rappel, au village lhessnawen de la commune de Mechtras, au Sud-ouest de la wilaya. Lancé en 2006 par l'APW de Tizi-Ouzou, alors présidée par Rabah Aïssat, assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre de la même année, ce concours récompense chaque année un nombre de villages pour leur propreté et crée une dynamique sociale au sein des villages.

Géorgie : saisie de près de 300 kg d'héroïne à destination de l'Europe

Près de 300 kg d'héroïne, dissimulés dans un camion en provenance d'Arménie, ont été saisis par la police géorgienne, la plus grande quantité de drogue interceptée en une décennie, ont annoncé mercredi les autorités de ce pays du Caucase. "Le camion avait pour destination l'Europe, en passant par la ville portuaire de Batoumi située sur la mer Noire", a précisé dans un communiqué le ministère géorgien de l'Intérieur. "L'héroïne, d'une valeur marchande de quelque 85 millions de laris (autour de 27 millions d'euros) a été découverte dans des conteneurs en plastique camouflés dans des briques résistant au feu", poursuit le communiqué. Un Géorgien a été arrêté, accusé d'achat, de possession et d'importation de grandes quantités de stupéfiants. Il encourt la prison à vie. Les autorités ont décrit cette affaire comme un "trafic international de drogue d'une échelle sans précédent découvert en Géorgie". En 2014, 2,79 tonnes d'héroïne liquide, pour une valeur d'environ 400 millions de dollars, avaient été saisies. Cette drogue devait être acheminée vers l'Europe.

EXPRESS- HISTORIQUE

Rusé 7



MISE

AUX POINGS

«La nation iranienne s'oppose fermement à une guerre imposée, tout comme elle s'opposera fermement à une paix imposée. Cette nation ne se rendra jamais (sous la pression) de qui que ce soit».

L'ayatollah Ali Khameneï





Dans la journée : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 59 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 18 km/h
Humidité : 80 %

Dohr : 12h50
Assar : 16h41
Maghreb : 20h13
Îcha : 21h54

Vendredi 24 dou el
Hidja 1446
Sobh : 03h38
Chourouk : 05h30

L'AIARA REND HOMMAGE AUX AVOCATS DU FLN

« Les défenseurs de la vérité et de la justice »

L'Association internationale des Amis de la Révolution algérienne (AIARA) a organisé, hier, à l'hôtel El Aurassi à Alger, sous le patronage du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, une journée d'étude consacrée au collectif d'avocats qui ont défendu la cause des militants du Front de libération nationale durant la guerre de libération.

Placée sous le thème « Les robes noires et la Révolution algérienne : les plaidoiries des Avocats de la liberté toujours d'actualité », cette rencontre a vu la présence de plusieurs responsables et personnalités nationales et étrangères. On cite, entre autres, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, le président de l'AIARA, doyen des diplomates algériens, le moudjahid Nouredine Djoudi, des amis de la Révolution algérienne à l'instar de l'éditeur suédois et militant engagé Nils Andersson, de l'ancien ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia, de l'ancien DGPC, Mustapha Lahbiri, des avocats engagés comme Fatima Zohra Benbraham (animatrice de cette rencontre), ainsi que des moudjahidine et moudjahidante parmi lesquels l'icône de la Révolution Djamilia Boubacha. Cette journée se veut un message de reconnaissance au collectif des avocats

du FLN qui ont choisi le camp des militants et Moudjahidine algériens en les défendant face à la machine judiciaire de l'ancienne puissance coloniale. Des avocats engagés à l'image de Gisèle Halimi ou encore Jacques Vergès qui ont assumé la cause algérienne en prenant la défense de ses militants dans leur lutte pour la liberté, l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Dans un message adressé à l'assistance et lu en son nom par un membre de l'association, le président de l'AIARA a indiqué que les avocats qui « ont enfilé leurs robes noires pour défendre les militants du FLN revêtaient », comme engagement, « une symbolique, celle d'être à côté de la vérité et de la justice » face à l'occupation coloniale. Les défenseurs des militants algériens étaient aussi « les témoins des crimes coloniaux » commis contre le peuple algérien. Pour Nouredine Djoudi, la Révolution algérienne n'était pas seulement une Révolution militaire. Mais, elle « était une Révolution contre la pensée, la doctrine, la politique et la projet coloniaux ». Ainsi, l'engagement et le militantisme des avocats du FLN en faveur des droits des militants et moudjahidine à la liberté et à l'indépendance ont été, estime Djoudi, « un tournant décisif » qui a renversé la donne en faveur de la lutte du FLN pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

« JUSTICE POUR LES PEUPLES PALESTINIEN ET SAHRAOUI »

En ce sens, le moudjahid a rendu un grand hommage aux avocats de « la liberté, de la vérité et de la justice » qui sont encore en

vie, comme il a honoré la mémoire de tous leurs compagnons qui ne sont plus de ce monde et dont l'Algérie restera éternellement reconnaissante envers leurs sacrifices. Par ailleurs, le doyen des diplomates algérien n'a pas manqué l'occasion pour réitérer son soutien et celui de l'AIARA au peuple palestinien face au génocide sioniste. Le même soutien renouvelé pour le peuple palestinien dans son combat contre l'occupation marocaine. « Justice pour le peuple palestinien, justice pour le peuple sahraoui », a-t-il martelé au sujet de deux causes justes chevillées au corps de toute l'Algérie, peuple et gouvernement.

Il convient de souligner que plusieurs personnalités ont animé cette journée d'étude. À commencer par Nils Andersson, figure éminente des éditeurs engagés aux côtés des militants du FLN, qui a évoqué « Les crimes de la colonisation française en Algérie ne tombent pas par prescription ».

Il y a eu aussi, pour ne citer qu'eux, l'autre éditeur Rachid Khettab, qui a parlé des « Avocats, amis de la Révolution algérienne », le doyen des avocats algériens Ibrahim Taïri qui a fait un exposé sur les poursuites contre l'entité sioniste devant la Cour pénale internationale pour génocide en Palestine. Également au menu de cette rencontre, un débat général conclu par une cérémonie pour honorer la mémoire d'un nombre d'avocats du FLN disparus, dont, entre autres, Amar Bentoumi, Hadj Hamou, Gisèle Halimi...ainsi qu'un hommage aux Moudjahidate, Djamilia Bouhired et Djamilia Boumpacha.

Farid Guellil

LA CHRONIQUE DU JEUDI

Un reporter dans la foule :

« Alhane Wa Chabab » revient...

Cette structure a été créée, en 1970, pour découvrir les jeunes talents algériens. Pour y parvenir, les organisateurs sillonnent l'Algérie dans ses moindres recoins. Recensent, auditionnent, sélectionnent ce qu'ils considèrent être des « espoirs » pour les présenter au public qui consacre les meilleurs. Depuis, « Alhane Wa Chabab » a connu plusieurs interruptions. Plusieurs reprises aussi. Notez bien, en 55 ans, nous en sommes seulement à la 9ème saison qui : « Après avoir sillonné le pays de l'Est à l'Ouest, du littoral aux Hauts-Plateaux, c'est Tamanrasset, joyau du sud algérien, qui a accueilli, jeudi dernier, la dernière étape de ce périple artistique » nous apprend notre consœur Sihem Oubraham dans l'édition d'hier du journal El-Moudjahid. C'est d'elle que nous tenons cette bonne nouvelle. Aucun autre média n'a pris la peine de suivre ce retour d'une manifestation, Ô combien précieuse, pour la culture de notre pays.

Avec quelques réserves que nous mentionnerons plus loin. La méthode est la même que pour le sport, notamment le football. Les dirigeants de cette discipline visitent les clubs du pays et leurs stades pour dénicher les « pépites » qui feront vibrer les gradins plus tard. En culture, nous n'avons qu'« Alhane Wa Chabab », en version chanson. Ce qui est dommage car, dans le même sillage et avec les mêmes moyens il aurait été possible de dénicher des humoristes, cachés dans notre vaste pays et dont les algériens en ont grandement besoin. Pourquoi ne pas être optimistes quand on a eu un Rachid qsentini, un Mohamed Touri, un Rouiched, un Mohamed Oueniche, un Sid-Ali, un Djaafar Beck, etc, etc. ? Notre consœur Sihem nous apprend que « depuis plusieurs semaines, le programme culte dédié à la découverte de jeunes talents musicaux a rassemblé des centaines de candidats dans une effervescence palpable ». On ne peut s'empêcher de regretter ce « gaspillage » car et par la même occasion, on a du certainement « laisser sur le carreau » des artistes à fort potentiel. Dans tous les domaines. Cinéma, théâtre, peinture, sculpture. Depuis l'inspecteur Tahar (de son vrai nom Hadj Abderrahmane) et sa mort prématurée à l'âge de 41 ans en 1981, et son « apprenti » (Yahia Benmabrouk) qui ne s'en n'est pas remis jusqu'à son décès en 2004, les Algériens n'ont plus eu leur dose de rire. Connaissant l'effet bénéfique du rire sur la santé humaine, il est urgent de trouver la « perle rare » qui aura le don de dérider la population algérienne. Comment expliquer, cette « sécheresse » culturelle ? Comment expliquer ce non renouvellement de nos brillants artistes ? Par quel mauvais sort sommes-nous frappés ? Il est impossible que sur 50 millions d'algériens, il n'y ait pas un, deux ou dix talentueux humoristes. Pourquoi cette caravane « Alhane Wa Chabab » sillonne notre grand et vaste pays pour ne chercher que des chanteurs ? Pourquoi, personne parmi les organisateurs n'a pensé à inclure un « jury » supplémentaire pour les comédiens ? Pour les peintres et toutes autres spécialités culturelles ? D'ailleurs, les attaques dont a fait l'objet, récemment, notre grand espoir humoristique, Merouane Guerrouabi (que nous saluons et félicitons au passage), nous laisse à penser qu'il a été visé par un véritable « complot » destiné à nous laisser « broyer du noir ». Plusieurs pays ont fait les frais de la guerre culturelle. L'humoriste, Sid-Ali, se déguisait couramment en femme sans avoir jamais fait l'objet d'une quelconque polémique. Qu'on ne s'y trompe pas, la culture est un enjeu aussi stratégique que les armes de dernière génération. Toutes ces émissions étrangères qui remplissent les programmes de nos TV, ne répondent pas à nos valeurs et poursuivent des objectifs pas forcément compatibles avec nos intérêts. Nous lançons un appel à notre ministre de la Culture, Zouhir Ballalou, pour former une équipe de « chasseurs de talents » et l'envoyer chercher dans les villes et douars du pays, les « pépites » d'humoristes. Lesquels une fois soutenus et accompagnés donneront le meilleur d'eux-mêmes. Ils feront rire et sourire les algériens. Le résultat ? Un grand bien-être pour la population. Mais pas seulement, vous verrez que ce bien-être agira sur la « Harga » qui sera réduite à néant. Le rire étant une thérapie, vous le savez ! Soyez le vrai ministre de la Culture que l'Algérie et les algériens attendent depuis longtemps. Le retour d'« Alhane Wa Chabab » est une note d'espoir. Renforcez-là, monsieur le ministre !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Le dôme de fer Israélien



TURQUIE

Avis important pour les demandeurs de visas

Dans un communiqué rendu public hier, le centre de dépôt des demandes de visa pour la Turquie en Algérie a informé les demandeurs de visa auprès de ses services qu'il n'existe aucun partenariat ni accord de coopération avec les agences de voyages et de tourisme. Le même centre a précisé que les procédures doivent être accomplies personnellement par le demandeur ou le tuteur pour les enfants mineurs. Le centre a également rappelé que la décision finale d'approbation des visas relève exclusivement des représentations diplomatiques compétentes. Aucune personne, entité ou organisation n'a la capacité d'influencer l'issue d'une demande de visa.

Ania N.